



**BANQUE  
ALTERNATIVE  
SUISSE**

**Réellement différente.**

# **RAPPORTS ET COMPTES**

# TABLE DES MATIÈRES

<b>RAPPORT DE SITUATION</b>		
	1 Introduction	<b>2</b>
	2 Conditions-cadres	2
	3 Orientation stratégique et mesures importantes	3
	4 Marche des affaires en 2018	5
	5 Évaluation des risques	7
	6 Collaboratrices et collaborateurs	8
	7 Innovation et projets	9
	8 Événements exceptionnels	9
	9 Perspectives	10
<b>EXIGENCES DE PUBLICATION</b>		<b>11</b>
<b>COMPTES ANNUELS</b>		<b>12</b>
I Bilan	Actifs	12
	Passifs	13
	Opérations hors bilan	13
II Compte de résultat		14
III Répartition du bénéfice		15
IV Présentation de l'état des capitaux propres		16
V Explications concernant les activités		17
VI Principes de comptabilisation au bilan et d'évaluation		21
VII Informations relatives au bilan	7.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises	24
	7.2 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)	25
	7.3 Répartition des immobilisations financières	26
	7.4 Présentation des immobilisations corporelles	28
	7.5 Répartition des autres actifs et autres passifs	28
	7.6 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété	28

# TABLE DES MATIÈRES

<b>COMPTES ANNUELS</b> (suite)		
VII	Informations relatives au bilan	
7.7	Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions	29
7.8	Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance	29
7.9	Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence	30
7.10	Présentation du capital social	30
7.11	Indication des créances et engagements envers les parties liées	32
7.12	Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre	33
7.13	Présentation de la structure des échéances des instruments financiers	34
VIII	Informations relatives aux opérations hors bilan	
8.1	Répartition des créances et engagements conditionnels	36
8.2	Répartition des opérations fiduciaires	36
IX	Informations relatives au compte de résultat	
9.1	Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs	37
9.2	Répartition des charges de personnel	37
9.3	Répartition des autres charges d'exploitation	37
9.4	Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions	38
9.5	Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition	38
X	Chiffres-clés	
	Statistique des secteurs d'encouragement	39
<b>RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION</b>		<b>40</b>
<b>RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE D'ÉTHIQUE</b>		<b>41</b>
<b>MEMBRES DES ORGANES</b>		
	Membres du conseil d'administration	<b>42</b>
	Membres de la direction générale	44
	Membre de l'organe de contrôle d'éthique	44

# RAPPORT DE SITUATION

## 1 INTRODUCTION

La présente publication « Rapports et comptes » inclut le rapport de situation économique de la Banque Alternative Suisse SA (BAS) et les comptes annuels détaillés de l'exercice 2018. Elle intègre également les rapports de la révision et du contrôle d'éthique en qualité d'organes statutaires, ainsi qu'une vue d'ensemble des membres des différents organes. Ce compte-rendu complémentaire doit permettre à toutes les parties prenantes de se faire une image globale de la marche des affaires et de la situation économique de la BAS au moyen d'une seule publication.

La BAS a été fondée en 1990 afin de promouvoir des alternatives économiques, sociopolitiques, écologiques et culturelles par l'entremise et la gestion de fonds et de capitaux. En tant que société anonyme, elle est régie par le Code des obligations suisse (CO) et par ses statuts. La BAS dispose d'une licence bancaire et de négociante en valeurs mobilières de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

## 2 CONDITIONS-CADRES

### Évolution économique : la croissance de l'économie mondiale ralentit

L'économie mondiale a enregistré une croissance solide depuis 2016. La BAS s'attend à ce qu'elle se poursuive en 2019, bien que de façon moins équilibrée et plus lente que ces dernières années. Le pic a probablement été atteint, en particulier dans les grandes économies, et les risques de ralentissement ont augmenté au cours des douze derniers mois. Cela principalement en raison des prélèvements douaniers imposés par les États-Unis sur leurs importations en provenance de Chine et sur l'incertitude quant à la mise en œuvre du Brexit. En outre, l'inflation sous-jacente dans la zone euro et au Japon demeure inférieure à la valeur cible. La BAS ne prévoit donc pas de changement significatif de la politique en matière de taux d'intérêt dans la zone euro et en Suisse, durant l'année qui vient. La Banque centrale européenne devrait cesser d'acheter des obligations au plus tôt vers la fin de 2019, annonçant ainsi l'abandon de la politique de taux d'intérêt négatifs dès 2020. Compte tenu de la forte augmentation de la dette privée et publique, on peut s'attendre à une sortie prudente de la politique du taux zéro.

### Évolution du marché

*Financement : vive concurrence dans les crédits immobiliers, forte demande de crédits d'entreprises*

L'économie suisse montre actuellement les signes d'une reprise généralisée. Cette évolution positive ne doit pas occulter le fait que la conjoncture est dopée avant tout par des secteurs orientés vers l'exportation. En comparaison, les investissements sont plutôt

hésitants dans le secteur de la construction, essentiel pour la BAS. On peut l'expliquer par le nombre de logements vacants, qui a encore une fois augmenté rapidement dans toute la Suisse au cours de l'exercice sous revue. Sauf dans les agglomérations de Lausanne, Genève, Bâle et Zurich, où la demande continue de dépasser l'offre pour les logements abordables, avec des besoins de financement en conséquence. La pression concurrentielle demeure forte dans le crédit immobilier. Les banques ne sont pas les seules à rechercher les bons risques : des fonds de pension et autres gros investisseurs sont aussi à l'affût. La guerre des prix n'est pas terminée dans le financement hypothécaire.

Vu l'environnement économique favorable, la BAS s'attend à une forte demande en matière de financement des entreprises en 2019. Dans le secteur des énergies renouvelables, après que la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC) a cédé sa place au système de rétribution de l'injection (SRI), le marché doit retrouver de nouveaux repères. La BAS prévoit une baisse de la demande d'ici à la mise en place de nouveaux modèles de financement.

*Placement : tendance à la baisse et volatilité accrue*

Malgré la situation économique robuste, les marchés boursiers ont reflété les incertitudes en matière de politique économique et commerciale ainsi que la diminution graduelle des achats d'obligations par la Banque centrale européenne et la Réserve fédérale étasunienne. Le premier trimestre de 2018 a subi une correction importante, puis les marchés ont évolué latéralement, mais avec une volatilité accrue. En décembre, les cours ont chuté sur toutes les grandes places boursières.

## RAPPORT DE SITUATION

La normalisation de la politique monétaire pourrait prendre beaucoup de temps. La BAS continue donc de s'attendre à un atterrissage en douceur. Plus les marchés feront confiance au scénario de sortie des banques centrales, plus le risque de volatilité accrue sur les marchés devrait baisser. Un scénario que des événements politiques pourraient toutefois contrecarrer.

La pénurie de placements se poursuivra en 2019 et affectera particulièrement la BAS, compte tenu de son univers d'investissement délibérément très restreint. En raison du niveau bas des taux d'intérêt sur tout le marché, de plus en plus d'investisseuses et investisseurs misent sur le segment des placements à impact. Ces derniers offrent un profil risque-rendement comparativement attractif. Voilà pourquoi, dans certaines parties de ce marché également, on doit s'attendre à la formation de bulles et accroître la vigilance.

### *Cadre réglementaire : la pression réglementaire reste forte*

La pression réglementaire, qui reste forte, a des conséquences financières pour toutes les banques suisses. L'échange automatique de renseignements (EAR) a commencé en 2018. Comme prévu, la préparation des données destinées à l'Administration fédérale des contributions (AFC) représente un travail administratif considérable. La BAS a également entamé les tâches techniques de mise en œuvre dans le cadre de la loi révisée sur les services financiers (LSFin). Le but de cette loi est d'instaurer des conditions concurrentielles équitables pour les intermédiaires financiers et de mieux protéger leur clientèle. Adoptée par le Parlement en juin 2018, elle devrait entrer en vigueur en janvier 2020. La BAS a adapté ses processus et procédures aux directives nouvelles ou

révisées. Ainsi, le conseil d'administration a défini un concept-cadre pour la gestion des risques à l'échelle de la banque.

## 3 ORIENTATION STRATÉGIQUE ET MESURES IMPORTANTES

### **La stratégie 2021 prend forme**

Le cadre stratégique pour les années 2017 à 2021 (stratégie 2021), approuvé par le conseil d'administration fin 2016, met l'accent sur l'activité commerciale orientée vers l'impact et sur l'exemplarité de la BAS : par son activité de banque universelle, elle veut faciliter des projets qui permettent la transition vers une économie et une société durables. Pendant l'exercice sous revue, la banque a élaboré les stratégies sectorielles pour les maîtres d'ouvrage de logements d'utilité publique, les énergies renouvelables et la numérisation. Elle a entrepris les premières étapes de mise en œuvre. Et en 2019, elle finalisera la stratégie sectorielle pour la communication marketing.

### **Préparation des activités à l'étranger**

La stratégie 2021 prévoit l'extension à l'étranger des activités commerciales de la BAS, pour autant que cela soit pertinent. La banque cherche ainsi à contrer la diminution des marges en Suisse et à étendre son champ d'action. La priorité va à la collaboration avec des organisations partenaires, dans lesquelles la BAS prend des participations ou avec lesquelles elle finance des projets dignes d'encouragement. Il est également envisageable de participer à des fonds de placement orientés vers l'impact. La période stratégique 2017 à 2021 sert de phase pilote sur ce point.

Lors de l'assemblée générale annuelle d'avril 2018, une forte majorité d'actionnaires de la BAS a approuvé l'extension des activités de la banque à l'étranger. Il a fallu pour cela modifier

## RAPPORT DE SITUATION

les statuts. La FINMA a aussi donné son feu vert au projet et approuvé les adaptations nécessaires du règlement d'affaires et d'organisation. Au cours du second semestre de 2018, la banque a mis au point l'organisation et les responsabilités, engagé une personne pour conduire le projet, et rédigé une directive fixant les conditions de participation dans des banques de son réseau, proches de ses valeurs. Les opérations débiteront en 2019.

### Numérisation de l'ouverture de relation

En janvier 2018, la BAS a lancé l'ouverture de relation en ligne (aussi appelée « Client Onboarding »). Cette possibilité d'ouvrir un compte permet désormais de devenir plus facilement cliente ou client de la banque. Toutes les informations nécessaires sont à fournir en quelques étapes sur le site web de la BAS. On peut opter pour l'identification par vidéoconférence et signer numériquement la demande d'ouverture. Fin 2018, cette interface avait pu traiter près de 3000 nouvelles relations clientèle, dont environ la moitié sous forme exclusivement numérique. Un tiers des personnes ont rempli le formulaire de demande d'ouverture en ligne, puis se sont fait identifier par la poste ou à un guichet de la BAS. Pour les autres ouvertures de relations avec des particuliers, qui ont eu lieu au guichet, la banque a gagné en efficacité grâce à sa nouvelle solution logicielle. Le nombre d'ouvertures et, par conséquent, le volume de la clientèle ont ainsi fortement augmenté. La solution logicielle a été perfectionnée au cours de l'année écoulée, afin d'améliorer encore la productivité des processus internes.

### Un propre fonds de placement

Dans le cadre de sa stratégie 2021, la BAS va continuer à renforcer son activité d'investissement en étendant sa gamme de produits. Les nouvelles offres visent notamment à donner, à une clientèle dont la fortune est modeste, la possibilité d'investir de l'argent selon les critères socio-écologiques de la banque. Celle-ci met donc actuellement au point son propre fonds de placement, composé exclusivement de titres de l'univers de placement BAS. L'administration du fonds ira à PMG, société indépendante de gestion de fonds. Les travaux préparatoires vont bon train, en vue de lancer le fonds dans le courant du deuxième trimestre.

### Élargir l'assise financière

La croissance qualitative (au sens de la mission de la BAS) ainsi que la croissance quantitative dans l'activité de crédit ne sont possibles qu'à condition que la base financière de la banque grandisse. Pour cette raison, la mobilisation de fonds propres supplémentaires a requis une attention particulière dans l'exercice sous revue. La BAS mise à cet égard sur les mesures suivantes : constituer des réserves issues du bénéfice, gagner de nouvelles et nouveaux actionnaires, et aussi accueillir des organisations partageant les mêmes valeurs en tant qu'investisseuses. Grâce au compte 7sur7 Plus, qui offre des conditions préférentielles aux actionnaires, et à une campagne de souscription d'actions couronnée de succès, le nombre de détentrices et détenteurs d'actions BAS a considérablement augmenté : elles et ils sont actuellement 6764 à détenir une ou plusieurs parts de la BAS. La base de fonds

propres de la banque a atteint un niveau confortable, avec un ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques de 20,60 pour cent. Compte tenu de la progression ainsi que des projets stratégiques et des évolutions réglementaires à venir, la BAS va poursuivre ses efforts pour mobiliser des fonds propres.

## RAPPORT DE SITUATION

### 4 MARCHÉ DES AFFAIRES EN 2018

#### Commentaires sur les comptes annuels

Fin 2018, le total du bilan de la BAS s'élevait à 1,8 milliard de francs : une augmentation réjouissante, avec 3,2 pour cent de plus qu'en 2017.

#### *Les dépôts de la clientèle et les actifs sous gestion continuent d'augmenter*

Fin 2017, les avoirs de la clientèle s'élevaient à 1,563 milliard de francs, contre 1,602 milliard au 31 décembre 2018, soit une augmentation de 2,5 pour cent. Certes, près de la moitié des fonds supplémentaires concernaient la souscription d'actions BAS qui n'étaient pas encore inscrites au registre du commerce à la fin de l'année (cf. situation actuelle en ce qui concerne certains sujets relevant du droit de la surveillance). En 2018, la banque a enregistré un afflux net de capitaux à hauteur de 92,8 millions de francs (année précédente : 109,8 millions). Le total des actifs sous gestion a augmenté de 68 millions pour atteindre 1,987 milliard de francs, progressant de 3,5 pour cent.

#### *Légère hausse des crédits à la clientèle*

Au cours de l'exercice sous revue, les crédits à la clientèle sont passés de 1,333 à 1,373 milliard de francs. Cela équivaut à une augmentation de 39,8 millions ou 3,0 pour cent par rapport à 2017, nettement plus faible qu'entre 2016 et 2017. Les limites de crédit autorisées ont diminué de 1,0 pour cent à 1,42 milliard de francs.

#### *Résultat sur intérêts positif*

Les opérations sur marges d'intérêts représentent près de 80 pour cent des recettes de la BAS ; elles en sont donc le pilier central. Le résultat brut des intérêts s'est élevé fin 2018 à

20,7 millions de francs. En comparaison avec l'année précédente (20,9 millions), on constate une légère diminution de 1,1 pour cent. Le montant résulte pour une majeure partie du produit des intérêts de l'activité de crédit : avec 19,4 millions de francs, il est légèrement inférieur à 2017 (19,7 millions). Le produit des intérêts et dividendes des immobilisations financières a aussi diminué en 2018, atteignant 1,8 million de francs, soit quelque 15 pour cent de moins que l'année précédente. Par ailleurs, les charges d'intérêts de la BAS ont également fortement baissé, pour s'élever à 413'000 francs fin 2018 contre 855'000 francs en 2017 (chiffre qui inclut la répercussion des intérêts négatifs sur la clientèle). Le résultat net des intérêts s'établit à 20,8 millions de francs, soit environ 0,4 pour cent de plus qu'en 2017.

#### *Le coût des liquidités remonte*

Fin 2018, la BAS détenait 192,2 millions de francs sur son compte de virement auprès de la Banque nationale suisse (BNS). Les liquidités de la BAS à la fin de l'année dépassaient ainsi nettement le seuil à partir duquel la BNS perçoit des intérêts négatifs. En outre, les avoirs de la BAS sur des comptes auprès d'autres banques totalisaient 24,2 millions de francs, grevés d'intérêts négatifs à hauteur de quelque 116'000 francs. En 2017, ils atteignaient 94'000 francs.

#### *Accroissement du résultat du négoce ainsi que des opérations de commissions et de prestations de service*

Dans les opérations de commissions et de prestations de service, la BAS a obtenu en 2018 un résultat de 4,5 millions de francs (année précédente : 4,1 millions), soit une progression de 10,4 pour cent. Le résultat des opérations de négoce s'élève à 1,0 million de francs, en recul de 6,0 pour cent par rapport à 2017. Il s'est agi

majoritairement d'opérations sur devises en lien avec la gestion de fortune.

#### *Charges d'exploitation plus élevées*

En comparaison avec 2017, les charges d'exploitation ont augmenté de 6,9 pour cent pour atteindre 18,8 millions (année précédente : 17,6 millions). La principale raison de cette hausse a été l'augmentation des charges de personnel, elle-même due à l'augmentation du volume des activités. La confrontation des postes de charges et de revenus montre un rapport coûts-revenus (Cost Income Ratio) de 70 pour cent (66 pour cent en 2017).

#### *Un bénéfice raisonnable*

Les autres corrections de valeur, provisions et pertes se sont élevées à 5,2 millions de francs pour l'exercice sous revue (année précédente : 4,9 millions). Ce montant a été affecté aux autres provisions (réserves latentes). Les amortissements sur les immobilisations corporelles ont diminué de 15,4 pour cent, soit 311'000 francs de moins qu'en 2017, pour s'établir à 1,7 million de francs.

Fin 2018, le résultat opérationnel a atteint 1,2 million de francs (exercice précédent : 2,2 millions). À cela s'ajoute un produit extraordinaire de 1,0 million de francs, provenant de la vente du Seminarhotel Möschberg. Après déduction des impôts de 470'000 francs, le résultat annuel s'élève à 1,7 million, en baisse de 1,3 pour cent par rapport à 2017.

#### *Proposition d'affectation du bénéfice*

Le conseil d'administration demande à l'assemblée générale du 10 mai 2019 d'affecter 1,4 million de francs à la réserve légale générale et de verser 1,00 pour cent de la valeur nominale par action à partir des réserves issues d'apports de capital

## RAPPORT DE SITUATION

exonérés d'impôts. Le conseil d'administration propose en outre une dotation au Fonds d'innovation à hauteur de 100'000 francs, comme pour la plupart des années précédentes.

### *Révision relevant du Code des obligations*

Le conseil d'administration a approuvé les présents comptes annuels le 26 février 2019. Le rapport de révision (cf. page 40 du présent document) a été transmis en texte normal.

### **Commentaires sur l'évolution de la clientèle**

Fin 2018, la BAS comptait 35'588 clientes et clients. Avec une augmentation nette de 2757 relations d'affaires, la banque a de nouveau gagné davantage de nouvelles clientes et de nouveaux clients que la moyenne des années précédentes. Cette évolution doit beaucoup à la possibilité d'ouvrir un compte en ligne.

### *Évolution des avoirs de la clientèle*

Lors du premier semestre de 2018, la BAS a réduit le taux d'intérêt sur les comptes de prévoyance. En outre, elle a abaissé sur différents comptes la limite au-delà de laquelle elle répercute les intérêts négatifs perçus par la BNS sur sa clientèle (voir évaluation des risques ci-après). Ces mesures ont fait diminuer les avoirs sur les comptes de paiement pour particuliers ainsi que sur les comptes d'épargne et de placement : le total des avoirs sur compte 7sur7 s'est réduit d'environ 5,9 millions de francs, soit 5,0 pour cent. Les avoirs sur compte 7sur7 Plus, réservé aux actionnaires détenant au moins dix actions BAS, ont légèrement régressé à 68,2 millions de francs (exercice précédent : 68,8 millions). Le volume sur les comptes d'épargne et de

placement a baissé de 14,0 millions de francs, ou 2,5 pour cent. Une partie des fonds est allée dans des obligations de caisse, dont les souscriptions ont augmenté de 11,5 millions de francs. De plus, la clientèle a investi de l'argent dans le cadre du conseil en placement : fin 2018, un total de 398,0 millions était placé en dehors du bilan, c'est-à-dire 27 millions de francs ou 7,2 pour cent de plus qu'en 2017. Une évolution réjouissante ! Dans le même temps, le volume total des avoirs sur compte courant a augmenté de 9,4 millions de francs, ou 7,5 pour cent, et celui sur compte de dépôt pour associations de 3,2 millions de francs, ou 11,9 pour cent. De leur côté, les avoirs sur compte de prévoyance BAS 2 et BAS 3 ont augmenté de 12,7 millions, ce qui correspond à une hausse de 3,5 pour cent.

### *Ajustement dans l'activité de placement*

Fin 2018, l'équipe de conseil en placement accompagnait 2028 personnes ou institutions (année précédente : 2223) pour une fortune totale de 775,0 millions de francs, en diminution de 6,8 millions de francs (0,9 pour cent) par rapport à 2017. La baisse tient au fait qu'en 2018, une partie des clientes et clients du conseil en placement a été attribuée à l'équipe de conseil à la clientèle, qui gère les activités de détail.

### *Forte demande pour les mandats de gestion de fortune*

À la fin de l'exercice sous revue, l'équipe de conseil en placement administrait 753 mandats de gestion de fortune, pour un volume total de 227,0 millions de francs. L'année 2018 a vu une augmentation de 239 mandats, ou 46,5 pour cent. Sur le nombre total, 430 sont des mandats Impact, c'est-à-dire qu'ils ont un impact positif particulièrement élevé sur l'environnement et la société.

Ils représentent un volume de 62,8 millions de francs.

### *Progression des activités de crédit et baisse du taux d'intérêt moyen des hypothèques*

En 2018, la progression des crédits a atteint 39,8 millions (année précédente : plus 130,3 millions), ce qui correspond à une augmentation de 3,0 pour cent, bien inférieure à celle de 2017. L'évolution positive en 2018 tient avant tout à des financements importants dans le domaine des coopératives d'habitation d'utilité publique, à Genève et Lausanne. Le portefeuille de crédits de la BAS reste bien diversifié, en ce qui concerne les régions comme les branches d'activité.

### *Des prêts avec un impact social et écologique positif*

Pour chaque crédit qu'elle octroie, la BAS indique si le projet financé génère un impact positif pour la société et l'environnement. La part des prêts (y compris les limites accordées) pouvant être attribuée à l'un des secteurs d'encouragement atteignait 85 pour cent fin 2018. La BAS dépasse ainsi son objectif, qui est d'au moins 80 pour cent. Le volume des crédits d'encouragement a reculé et s'élevait en fin d'année à 87,3 millions de francs (-24,2 pour cent). Les taux d'intérêt des crédits d'encouragement sont variables et donc, dans le contexte actuel de taux d'intérêt bas, supérieurs à ceux des crédits à taux fixe. En ce moment, ils ne sont applicables que dans certaines situations particulières de la clientèle.



## RAPPORT DE SITUATION

### Situation actuelle par rapport à des dispositions clés de la réglementation

#### *Une base de fonds propres en augmentation*

Les fonds propres pouvant être pris en compte sont passés de 165,5 à 181,2 millions de francs durant l'exercice sous revue, grâce à l'augmentation de capital de 11,2 millions de francs au total en janvier 2018 ainsi qu'à l'affectation notable et déjà mentionnée aux autres provisions (réserves latentes). De ce fait, le ratio de fonds propres pondérés en fonction des risques s'est hissé à 20,60 pour cent, malgré la croissance du volume d'affaires. Cela représente une hausse de 1,62 pour cent par rapport à 2017 (18,98 pour cent).

Fin 2018, le ratio de levier de la BAS (ratio de fonds propres non pondérés) atteignait une valeur de 8,51 pour cent, dépassant ainsi nettement le minimum de 3,0 pour cent requis à partir de 2018. Pour les détails, il est fait renvoi aux chiffres clés concernant les prescriptions en matière de fonds propres, lesquels figurent en page 11 du présent document.

#### *Un actionariat étendu*

Fin 2018, la BAS était entre les mains de 6764 actionnaires, soit 301 de plus que l'année précédente. La Fondation collective Nest reste la principale actionnaire, avec 4,11 pour cent des droits de vote. La composition détaillée de l'actionariat se trouve en page 32 du présent document.

#### *Une campagne de souscription d'actions couronnée de succès*

En 2018, le nombre supplémentaire d'actions souscrit par des personnes ou institutions déjà actionnaires ou non de la BAS a atteint une valeur nominale totale de 28,3 millions de francs.

L'inscription au registre du commerce et l'imputation aux fonds propres de la BAS a eu lieu début 2019.

#### *Des liquidités élevées*

La BAS dispose toujours de liquidités élevées. Elles ont diminué au cours des trois premiers trimestres de 2018, puis augmenté lors du dernier trimestre. L'indicateur réglementaire qu'est le ratio de couverture de liquidités (Liquidity Coverage Ratio, ou LCR) a été nettement dépassé durant tout l'exercice sous revue. Au quatrième trimestre 2018, le LCR atteignait 215,3 pour cent (exigence réglementaire : 100 pour cent). Pour les détails, prière de se référer aux chiffres clés relatifs au LCR en page 11 du présent document.

## 5 ÉVALUATION DES RISQUES

La BAS suit une politique prudente des risques. Elle veille à un rapport équilibré entre rendement et risques, et elle gère activement ces derniers. Le conseil d'administration examine la situation de la banque en matière de risques à un rythme clairement défini. Il a pour cela édicté un règlement qui garantit que tous les risques importants sont enregistrés, circonscrits et surveillés. Un compte-rendu annuel vise à fournir au conseil d'administration et à la direction générale une image détaillée de la situation de la banque en matière de risques. Une fois par an au minimum, le conseil d'administration vérifie l'adéquation des mesures prises face aux risques. Les explications en page 17 du présent document donnent davantage d'informations au sujet de la gestion des risques.

En 2018, les risques principaux de la BAS résidaient dans les domaines suivants :

- Contexte des taux : l'environnement persistant de taux bas et les intérêts négatifs de la BNS constituent des risques importants pour la BAS. Les mesures mises en place en matière de taux d'intérêt pour les affaires passives en 2015 et 2016 ont contribué à désamorcer la situation. Comme la banque a de nouveau enregistré un très fort afflux de fonds de la clientèle en 2017, elle a abaissé au 1<sup>er</sup> avril 2018 les taux d'intérêt sur les comptes de prévoyance. En outre, à partir du 1<sup>er</sup> juin 2018, elle a diminué la limite au-delà de laquelle elle répercute sur sa clientèle les intérêts négatifs de la BNS pour différents comptes : de 100'000 à 50'000 francs sur les comptes 7sur7 et 7sur7 Plus ; de 100'000 à

## RAPPORT DE SITUATION

75'000 francs sur les comptes de placement et d'épargne. Cela a entraîné un ralentissement de l'afflux de fonds.

– Évolution des marchés des capitaux : les risques sur les cours se sont accrus lors de la période sous revue, d'autant plus que la politique monétaire ultra-expansive touche à sa fin et que les incertitudes quant à la politique économique et commerciale demeurent considérables. La BAS surveille constamment l'évolution économique et oriente sa politique de placement selon un scénario en accord avec ses attentes.

– Risques de crédit : en 2018, les crédits octroyés ont augmenté de 3,0 pour cent, tandis que les limites de crédit autorisées ont diminué de 1,0 pour cent. La progression des crédits continue donc de ralentir. La BAS estime les risques de crédit maîtrisables, car le portefeuille est bien diversifié en ce qui concerne les branches d'activité et les régions, avec un léger cumul dans la construction de logements urbains et coopératifs. En 2018, la banque n'a pas déploré de perte majeure sur crédit qui aurait nécessité des corrections de valeur conséquentes.

– Risques de variation des taux d'intérêt : ces derniers ont continué d'augmenter au cours de l'exercice sous revue, ce qui s'explique notamment par le fait que de nombreuses preneuses et de nombreux preneurs de crédit ont opté pour des échéances longues. La BAS peut assumer ces risques grâce à la forte augmentation de ses fonds propres.

– Rendement de la gestion des liquidités : les possibilités de placement pour les immobilisations financières avec des contreparties de première qualité restent presque inexistantes. Les placements arrivant à échéance ne peuvent être réinvestis, ce qui se répercute négativement sur la rentabilité de la banque.

– Situation des fonds propres : on constate une amélioration supplémentaire en 2018. La BAS va continuer d'appliquer résolument les mesures de renforcement de sa base de fonds propres, afin de pouvoir poursuivre sa progression et répondre aux futures exigences réglementaires.

– Risques opérationnels : avec sa gestion active des risques opérationnels, la BAS satisfait toutes ses obligations légales et déontologiques. L'objectif est de garantir la capacité de la banque à supporter les risques et de la renforcer, tout en évitant les pertes opérationnelles. Car c'est là-dessus que repose, en définitive, la confiance de toutes les parties prenantes dans la banque (réputation).

## 6 COLLABORATRICES ET COLLABORATEURS

### Nombre moyen de postes à temps plein

Fin 2018, 111 personnes travaillaient pour la BAS (fin 2017 : 107), ce qui correspond à 90 équivalents temps plein. Neuf personnes ont quitté la banque au cours de l'année sous revue. Dans le même temps, 13 l'ont rejointe. Au 31 décembre, le taux de fluctuation était de 5,4 pour cent (5,6 en 2017).

### Changements personnels aux conseil d'administration

L'assemblée générale 2018 a nouvellement élu Benjamin Zemmann au conseil d'administration. Dana Zumr l'a quitté après neuf ans. Elle a été membre du comité des crédits et de l'association Fonds d'innovation, entre autres.

## RAPPORT DE SITUATION

### 7 INNOVATION ET PROJETS

La BAS examine et améliore régulièrement ses produits, services et processus.

#### Nouveaux produits et services

- Début 2018, la BAS a lancé l'ouverture de relation en ligne (Digital Client Onboarding). Il est désormais possible d'ouvrir une relation avec la banque de manière entièrement numérique, aussi bien en ligne qu'au guichet ou par correspondance.
- Une nouvelle version de l'e-banking de la BAS a été mise en ligne en juin 2018. L'interface a changé d'apparence et elle est devenue plus conviviale.
- Au cours de l'exercice sous revue, les services de conseil en placement de la BAS se sont consacrés aux Objectifs de développement durable des Nations Unies. Les feuilles des faits sur les titres intégrés à l'univers de placement de la banque indiquent dorénavant à quels objectifs ces titres contribuent... ou nuisent. Cela améliore encore la transparence des analyses d'entreprises. De plus, la BAS précise désormais l'évaluation de la durabilité du portefeuille des clientes et clients, dans leur extrait de fortune.

#### Processus améliorés

- Lors de l'exercice sous revue, la BAS a totalement revu la tarification du financement immobilier, sur la base des différentes composantes des coûts, et l'a transposée

dans un nouvel outil d'aide à la décision. La banque peut ainsi se positionner plus efficacement dans le contexte actuel des taux d'intérêt.

- L'ouverture de relation en ligne, nouvellement introduite, améliore l'interface entre le guichet et l'arrière-guichet.
- Dans le cadre de la conception et du lancement du fonds de placement de la BAS, l'efficacité et la qualité de la méthodologie de l'analyse de durabilité ont bénéficié d'améliorations. En outre, la BAS a revu sa façon d'évaluer le secteur des services financiers.

### 8 ÉVÉNEMENTS EXCEPTIONNELS

En 2018, la BAS a vendu le Seminarhotel Möschberg, qu'elle avait repris en 2003 dans le cadre de la procédure concordataire de la coopérative Zentrum Möschberg. Les nouveaux propriétaires continueront d'exploiter l'établissement de séminaires conformément aux principes de base de l'agriculture organo-biologique.

## RAPPORT DE SITUATION

### 9 PERSPECTIVES

L'environnement de taux exceptionnellement bas qui perdure continuera de mobiliser la BAS en 2019. L'évolution des prêts devrait être comparable à celle de 2018. Dans le même temps, la marge d'intérêts pourrait encore s'éroder fortement avec la consolidation de nombreux crédits de construction qui arrivent à terme. L'avenir dira si, dans ces conditions-cadres exigeantes, la banque sera en mesure de maintenir le produit des intérêts.

Dans l'activité de placement, on distingue deux mouvements opposés : d'une part, la base de la clientèle s'élargit et, d'autre part, on ne peut exclure de fortes corrections du marché avec des répercussions sur les fortunes sous gestion. En fin de compte, le volume des dépôts et des patrimoines gérés, ainsi que les rendements des opérations de commissions et du négoce devraient continuer d'augmenter en raison de l'afflux de nouveaux capitaux. Les avoirs en compte évoluent plus lentement depuis l'adaptation des taux d'intérêt pour les déposantes et déposants en 2016 et 2018.

La forte augmentation des fonds propres a contribué à amortir la hausse des risques de changement de taux d'intérêt. La stratégie 2021 se concentre sur l'accentuation du positionnement et la mise au point d'instruments de crédit pour des segments de clientèle importants, par exemple dans la construction de logements d'utilité publique, les nouvelles énergies renouvelables et l'agriculture biologique. L'objectif de la BAS est de se positionner comme l'alternative incontournable pour ses partenaires sur le marché. Elle veut comprendre leurs défis mieux que les autres banques et contribuer davantage à y répondre.

La stratégie partielle de numérisation adoptée en 2018 prévoit d'autres

étapes dans ce domaine, le plus souvent en collaboration avec le réseau Esprit. La BAS y adhère depuis 2007 et exploite son système bancaire principal via Esprit Netzwerk AG. L'année 2019 verra le lancement d'un grand projet, visant à implanter un guichet numérique de conseil et un nouveau portail clientèle. Ces travaux devraient aboutir en 2020 et faire évoluer significativement l'interaction entre la banque et sa clientèle. Une autre partie du projet est l'introduction d'une couche d'intégration facilitant la connexion d'applications au système bancaire principal, condition essentielle à de prochaines étapes de numérisation.

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie d'expansion à l'étranger, la BAS prévoit de prendre des participations dans des banques aux valeurs proches des siennes et de réaliser ses premières opérations de financement consorcial avec des organisations partenaires à l'étranger, en 2019.

Les changements dans la loi sur les services financiers (LSFin) et dans l'ordonnance sur les services financiers (OSFin) – laquelle contient les dispositions d'exécution du Conseil fédéral relatives à la LSFin – sont des questions réglementaires importantes que la BAS traitera en 2019. La LSFin et l'OSFin devraient entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020. Par ailleurs, une révision de la Convention relative à l'obligation de diligence des banques (CDB) est en cours. Elle s'est avérée nécessaire depuis que le Groupe d'action financière sur le blanchiment des capitaux (GAFI) a examiné la situation de la Suisse et a pointé le besoin d'améliorer le dispositif helvétique de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. L'ordonnance de la FINMA sur le blanchiment d'argent (OBA-FINMA) et la loi sur le blanchiment d'argent (LBA) subiront une révision pour la même raison.

L'OBA-FINMA révisée doit également entrer en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020, et la LBA révisée probablement en 2021. La BAS suit cette évolution avec attention et prendra les mesures requises en temps opportun.

La BAS voit d'un bon œil les changements en matière de contrôle des banques petites, mais robustes par les autorités de surveillance. Les allègements annoncés par la FINMA fin 2017 ont été concrétisés et les critères d'admission formulés en concertation avec les banques. Vu qu'elle satisfait ces exigences, la BAS participe à un essai pilote.

Le prochain rapport de durabilité de la BAS sera publié avec les chiffres semestriels de 2019.

# EXIGENCES DE PUBLICATION

## Principaux indicateurs clés réglementaires

		31.12.2018	30.09.2018	30.06.2018	31.03.2018	31.12.2017
<b>Fonds propres pris en compte</b>						
Fonds propres de base durs (CET1)	en milliers CHF	155'732	–	–	–	144'129
Fonds propres de base (T1)	en milliers CHF	155'732	–	–	–	144'129
Fonds propres totaux	en milliers CHF	181'243	–	–	–	165'613
<b>Positions pondérées en fonction des risques (RWA)</b>						
RWA	en milliers CHF	879'993	–	–	–	872'697
<b>Ratio de levier Bâle III</b>						
Engagement global	en milliers CHF	1'826'312	–	–	–	1'773'383
Ratio de levier Bâle III (fonds propres de base en % de l'engagement global)	en %	8,51	–	–	–	8,13
<b>Ratio de liquidités (LCR)</b>						
Numérateur du LCR:						
somme des actifs liquides de haute qualité	en milliers CHF	240'301	208'800	218'914	237'008	236'113
Numérateur du LCR:						
somme nette des sorties de trésorerie	en milliers CHF	119'505	116'908	121'919	119'463	150'872
Ratio de liquidités, LCR	en %	201,08	178,60	179,56	198,39	156,50

### Commentaire :

En raison de sa participation au régime des petites banques, la Banque Alternative Suisse SA renonce à la publication selon la circulaire FINMA 2016/1, à l'exception de la publication de la table des chiffres clés.

# COMPTES ANNUELS

## I BILAN

Structure du bilan au 31 décembre 2018

Actifs	Annexe	31.12.2018	31.12.2017	Écart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Liquidités		192'237'996	159'792'053	32'445'943	20
Créances sur les banques		24'217'491	19'019'460	5'198'031	27
Créances sur la clientèle	7.1	102'469'816	116'026'083	-13'556'267	-12
Créances hypothécaires	7.1	1'270'802'297	1'217'419'733	53'382'564	4
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	7.2	478'840	401'367	77'473	19
Immobilisations financières	7.3	184'148'293	204'332'416	-20'184'123	-10
Comptes de régularisation		1'468'299	2'123'686	-655'387	-31
Immobilisations corporelles	7.4	18'353'203	19'989'787	-1'636'584	-8
Autres actifs	7.5	5'920'920	5'440'200	480'720	9
<b>Total des actifs</b>		<b>1'800'097'154</b>	<b>1'744'544'785</b>	<b>55'552'368</b>	<b>3</b>
Total des créances de rang subordonné		140'000	0	140'000	100
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		0	0	0	0

## COMPTES ANNUELS

## I BILAN

Passifs	Annexe	31.12.2018	31.12.2017	Écart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		1'347'373'958	1'319'718'529	27'655'428	2
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	7.2	3'833'984	4'432'960	-598'976	-14
Obligations de caisse		254'911'000	243'457'000	11'454'000	5
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage		0	0	0	0
Comptes de régularisation		2'339'180	2'426'852	-87'672	-4
Autres passifs	7.5	1'067'292	536'478	530'814	99
Provisions	7.9	33'472'576	28'367'614	5'104'962	18
Réserves pour risques bancaires généraux	7.9	11'050'000	11'050'000	0	0
Capital social	7.10	109'134'700	101'928'700	7'206'000	7
Réserve légale issue du capital		23'161'136	20'498'830	2'662'306	13
dont réserve issue d'apports en capital exonérés fiscalement		23'161'136	20'498'830	2'662'307	13
Réserve légale issue du bénéfice		10'842'458	9'242'458	1'600'000	17
Réserves facultatives issues du bénéfice		200'000	200'000	0	0
Bénéfice reporté/perte reportée		985'364	936'434	48'930	5
Bénéfice/perte (résultat de la période)		1'725'506	1'748'930	-23'423	-1
<b>Total des passifs</b>		<b>1'800'097'154</b>	<b>1'744'544'785</b>	<b>55'552'369</b>	<b>3</b>
Total des engagements subordonnés		0	0	0	0
dont avec obligation de conversion et/ou abandon de créance		0	0	0	0

Opérations hors bilan	Annexe	31.12.2018	31.12.2017	Écart année précédente	
		en CHF	en CHF	en CHF	en %
Engagements conditionnels	7.1, 8.1	704'464	939'247	-234'783	-25
Engagements irrévocables	7.1	52'694'892	56'685'565	-3'990'673	-7

## COMPTES ANNUELS

### II COMPTE DE RÉSULTAT

Structure du compte de résultat du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2018

		2018	2017	Écart année précédente	
	Annexe	en CHF	en CHF	en CHF	en %
<b>Résultat des opérations d'intérêts</b>					
Produit des intérêts et des escomptes	9.1	19'350'055	19'699'648	-349'592	
Produit des intérêts et des dividendes des opérations de négoce		0	0	0	
Produit des intérêts et des dividendes des immobilisations financières		1'754'170	2'070'411	-316'241	
Charges d'intérêts	9.1	-412'619	-855'255	442'636	
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>20'691'607</b>	<b>20'914'804</b>	<b>-223'197</b>	<b>-1%</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts	7.9, 9.4	64'539	-67'904	132'443	
<b>Sous-total résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>20'756'146</b>	<b>20'846'899</b>	<b>-90'754</b>	<b>0%</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>					
Produit des commissions sur les titres et les opérations de placement		2'772'866	2'509'008	263'858	
Produit des commissions sur les opérations de crédit		116'921	106'759	10'162	
Produit des commissions sur les autres prestations de service		1'785'850	1'645'496	140'354	
Charges de commissions		-183'596	-191'584	7'988	
<b>Sous-total résultat des opérations de commissions et des prestations</b>		<b>4'492'041</b>	<b>4'069'679</b>	<b>422'361</b>	<b>10%</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>		<b>1'049'730</b>	<b>1'117'064</b>	<b>-67'334</b>	<b>-6%</b>
<b>Autres résultats ordinaires</b>					
Résultat des immeubles		595'131	580'381	14'749	
Autres produits ordinaires		304'332	291'724	12'607	
Autres charges ordinaires		-284'217	-165'830	-118'387	
<b>Sous-total autres résultats ordinaires</b>		<b>615'246</b>	<b>706'276</b>	<b>-91'030</b>	<b>-13%</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Charges de personnel	9.2	-12'026'985	-11'050'281	-976'705	
Autres charges d'exploitation	9.3	-6'817'489	-6'584'993	-232'496	
<b>Sous-total charges d'exploitation</b>		<b>-18'844'474</b>	<b>-17'635'273</b>	<b>-1'209'201</b>	<b>7%</b>
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	7.4	-1'712'084	-2'023'200	311'116	-15%
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes	7.9	-5'177'703	-4'873'999	-303'704	6%
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1'178'901</b>	<b>2'207'446</b>	<b>-1'028'545</b>	<b>-47%</b>
Produits extraordinaires	9.4	1'016'814	898	1'015'916	
Charges extraordinaires		0	0	0	
Impôts	9.5	-470'208	-459'414	-10'794	
<b>Bénéfice/perte (résultat de la période)</b>		<b>1'725'506</b>	<b>1'748'930</b>	<b>-23'423</b>	<b>-1%</b>



**COMPTES ANNUELS**

## III RÉPARTITION DU BÉNÉFICE

	<b>2018</b>	<b>2017</b>
	en CHF	en CHF
<b>Répartition du bénéfice/Couverture de la perte</b>		
Bénéfice/perte (résultat de la période)	1'725'506	1'748'930
Bénéfice reporté/perte reportée	985'364	936'434
<b>Bénéfice/perte au bilan</b>	<b>2'710'870</b>	<b>2'685'364</b>
<b>Répartition du bénéfice</b>		
Attribution à la réserve légale issue du bénéfice	-1'400'000	-1'600'000
Attribution aux réserves facultatives issue du bénéfice	0	0
Distributions au moyen du bénéfice au bilan	0	0
Don à l'association Fonds d'innovation	-100'000	-100'000
<b>Report à nouveau</b>	<b>1'210'870</b>	<b>985'364</b>

Le conseil d'administration propose à l'assemblée générale du 10.5.2019 une distribution de 1% par action, exonérée de l'impôt anticipé, issue des réserves en apports de capital exonérées d'impôts.

**COMPTES ANNUELS**

## IV PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve issue du capital	Réserve issue du bénéfice	Réserves pour risques bancaires généraux	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice/ perte reporté(e)	Propres parts du capital (poste négatif)	Résultat de la période	Total
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
<b>Capitaux propres au début de la période de référence</b>	<b>101'928'700</b>	<b>20'498'830</b>	<b>9'242'458</b>	<b>11'050'000</b>	<b>1'136'434</b>	<b>0</b>	<b>1'748'930</b>	<b>145'605'352</b>
Dividendes et autres distributions	0	-1'364'184	0	0	0	0	-100'000	-1'464'184
Autres dotations (prélèvements) affectant les réserves pour risques bancaires généraux	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dotations (prélèvements) affectant les autres réserves	0	0	1'600'000	0	48'930	0	-1'648'930	0
Augmentation du capital	7'206'000	4'026'490	0	0	0	0	0	11'232'490
Autres apports/injections	0	0	0	0	0	0	0	0
Acquisition de propres parts au capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Aliénation de propres parts au capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Bénéfice (perte) résultant de l'aliénation de propres parts au capital	0	0	0	0	0	0	0	0
Bénéfice/Perte (résultat de la période)	0	0	0	0	0	0	1'725'506	1'725'506
<b>Capitaux propres à la fin de la période de référence</b>	<b>109'134'700</b>	<b>23'161'136</b>	<b>10'842'458</b>	<b>11'050'000</b>	<b>1'185'364</b>	<b>0</b>	<b>1'725'506</b>	<b>157'099'164</b>

## COMPTES ANNUELS

### V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

#### 5.1 Indication de l'entreprise ou du nom ainsi que de la forme juridique et du siège de la Banque

##### Généralités

La Banque Alternative Suisse SA (BAS) est une banque à vocation écologique et sociale, qui exerce ses activités dans toute la Suisse. La BAS a son siège au Amthausquai 21 à Olten. Elle possède également une représentation à la rue du Port-Franc 11 à Lausanne et un centre de conseil à la Kalkbreitestrasse 10 à Zurich ainsi qu'un bureau d'information à la rue de Berne 10 à Genève.

Les opérations sur marges d'intérêts constituent à la fois son principal domaine d'activité et sa principale source de recettes. La BAS pratique la transparence en matière de crédits envers le public et ne travaille pas dans un but de maximisation du profit. Le concept particulier d'encouragement repose sur des obligations de caisse d'encouragement et des crédits d'encouragement et fait partie des opérations sur marges d'intérêts. Les opérations de commissions et de prestations de services se trouvent encore dans une phase de mise en place et les transactions commerciales sont sans grande importance.

Fin 2018, la BAS employait, en valeur corrigée des postes à temps partiel, 90 collaboratrices et collaborateurs.

##### Opérations au bilan

Les opérations sur marges d'intérêts – acceptation de fonds de la clientèle et prêts à la clientèle – constituent la principale source de recettes. La plus grande partie des prêts est accordée sur la base de gages fonciers sous forme d'hypothèques et de créances sur des immeubles d'habitation et commerciaux. La BAS octroie égale-

ment des crédits en comptes courants pour le commerce et l'artisanat, ainsi que des avances et des prêts, couverts pour l'essentiel, à des projets et des entrepreneuses et des entrepreneurs indépendant-e-s. Le financement est assuré exclusivement par les dépôts de la clientèle et par les fonds propres.

Les opérations interbancaires se composent principalement de transactions à court terme avec des contreparties de premier ordre.

À des fins de liquidité et de placement, elle détient dans les immobilisations financières un portefeuille composé principalement d'obligations en francs.

La BAS gère le risque de taux de son bilan par le biais de swaps de taux.

##### Opérations de commissions et de prestations de service

Les principaux revenus des opérations de commissions et de prestations de service sont générés par la gestion de fortune, le négoce de titres et la gestion de dépôt pour la clientèle, les placements fiduciaires et le trafic des paiements. La clientèle privée et institutionnelle et des entreprises commerciales ou industrielles ont recours à ces services.

Les opérations de commissions et de prestations de service jouent encore un rôle secondaire et comprennent notamment les virements pour les clientes et les clients, le négoce de parts de fonds de placement et de propres actions, l'octroi de cautionnements et de garanties bancaires ainsi que l'intermédiation dans le domaine des prêts fiduciaires.

##### Autres secteurs d'activité

Pour assurer la liquidité nécessaire, la BAS procède à des placements auprès d'établissements bancaires helvétiques de premier ordre ainsi que dans des immobilisations financières.

##### Transactions commerciales

Les revenus des transactions commerciales résultent du négoce de devises et de titres pour le propre compte de la Banque. Le négoce de devises et de titres est effectué sans qu'elle détienne elle-même de portefeuille important.

#### 5.2 Explications concernant la gestion des risques, notamment le traitement du risque de fluctuation de taux d'intérêt, d'autres risques de marché et des risques de crédit

##### Évaluation des risques

Une identification périodique et systématique des risques évalue les principaux risques encourus par la société, leur probabilité de survenance et leurs conséquences financières. Des mesures adéquates décidées par le conseil d'administration permettent d'éviter, de limiter ou de couvrir ces risques. Les risques assumés par la société elle-même font l'objet d'une surveillance systématique. La dernière évaluation des risques par le conseil d'administration date du 13.11.2018. En vertu de cette évaluation, aucune provision ni correction de valeur particulière n'est nécessaire dans les présents comptes annuels.

##### Gestion des risques

La gestion des risques repose sur le règlement relatif aux risques, qui est examiné au moins une fois par an par la

## COMPTES ANNUELS

### V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

direction générale et le conseil d'administration. Des limites claires sont fixées pour les différents risques et leur respect est surveillé en permanence.

#### *Risques de crédit*

Cette rubrique regroupe tous les engagements pouvant entraîner une perte si les contreparties ne sont pas en mesure de remplir leurs obligations.

La politique de crédit repose sur des principes éprouvés et reconnus. L'octroi de crédits est soumis à des critères de qualité éthiques et financiers précis ainsi qu'à des limites de compétences. Les risques de crédits sont régulièrement contrôlés dans le cadre d'un système de rating interne. L'analyse porte tant sur la crédibilité que sur la solvabilité et des mesures sont prises en conséquence. Dans le domaine immobilier, la BAS s'appuie sur ses propres évaluations ainsi que sur celles d'expertes et d'experts reconnu-e-s en matière d'estimation.

Prêts à la clientèle : dans le domaine des crédits, nous appliquons à la lettre les principes suivants de prévention des risques :

- Réduction des risques par l'examen efficient de la solvabilité (rating), la compétence en matière de traitement des crédits, une structure d'organisation permettant de limiter les risques, un traitement adéquat et une surveillance intégrée des crédits.
- Diversification des risques par la répartition du montant destiné aux crédits sur autant de preneuses et preneurs de crédits que possible et la prévention des concentrations dans certaines catégories de preneuses et preneurs de crédit, branches et régions. Nous avons défini des plafonds de crédit dé-

pendant du type de couverture et de la notation (rating) de la cliente ou du client.

Tous les prêts à la clientèle sont contrôlés périodiquement. La fréquence du contrôle dépend de la solvabilité de la cliente ou du client, du montant du crédit ainsi que de la qualité des garanties. Au moindre signe de dégradation d'un crédit, nous procédons immédiatement à une analyse de la relation de crédit.

Au siège, des spécialistes en restructuration et en évaluation d'entreprises sont à la disposition de la clientèle et des conseillères et conseillers pour traiter des questions particulièrement complexes. Les corrections de valeur et provisions sont contrôlées et ajustées au minimum une fois par trimestre.

Le suivi des **risques de fluctuation de taux** est assuré au moyen d'analyses périodiques, ce qui permet à la BAS, le cas échéant, de limiter les effets négatifs sur le produit net d'intérêts. Elle fait appel à cet effet à des mesures appartenant au domaine classique des opérations influant sur le bilan ainsi qu'aux « swaps » sur taux d'intérêt. Les instruments tels que les « futures » sur taux d'intérêt, les « caps », les « floors » et les « forward rate agreements » ne sont pas utilisés.

Les **risques de marché et de liquidités** font l'objet d'une surveillance et d'une limitation conformes à la législation sur les banques. Les risques d'exploitation sont réduits au moyen de directives relatives à l'organisation interne.

Pour restreindre les **risques juridiques**, les organes de la banque ont recours, si nécessaire, à des avocates et avocats indépendant-e-s.

Les organes dirigeants de la BAS reçoivent régulièrement des informations appropriées sur sa situation en matière de patrimoine, de finances, de liquidités et de bénéfices, ainsi que sur les risques y afférents.

#### *Risque opérationnel*

Le risque opérationnel est défini comme « le risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, au personnel et à des systèmes internes ou à des événements extérieurs ». Ce risque est limité au moyen de règlements internes, de directives relatives à l'organisation et d'aides au travail correspondantes ainsi que par des contrôles internes. La révision interne examine régulièrement le système de contrôle interne et rend directement son rapport au conseil d'administration.

#### *Conformité et risques juridiques*

La direction générale et le service du contrôle de la conformité (compliance) veillent à ce que l'activité de la BAS soit en adéquation avec les exigences réglementaires en vigueur et avec les obligations de diligence d'un intermédiaire financier. Ils sont responsables du contrôle des exigences et développements de l'autorité de surveillance, du législateur ou d'autres organisations. Ils veillent en outre à ce que les directives et règlements soient ajustés en fonction des évolutions réglementaires et à ce qu'ils soient respectés.

## COMPTES ANNUELS

### V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

#### 5.3 Commentaires relatifs aux méthodes appliquées pour l'identification des risques de défaillance et pour la détermination du besoin de corrections de valeur

Son système de notation donne à la BAS l'assurance que les conditions proposées à la clientèle sont en adéquation avec les risques. Le suivi des risques de défaillance pendant toute la durée du crédit est garanti par une actualisation constante de la notation du crédit et une communication régulière avec la clientèle. Le système de notation comporte treize niveaux. Il permet d'évaluer les risques lors de l'attribution du crédit sur la base des pertes moyennes escomptées.

La banque classe toutes les créances dans l'une des treize catégories de notation. Les prêts des catégories 11, 12 et 13 sont considérés comme compromis et font l'objet de corrections de valeur individuelles. Pour les catégories de notation 1 à 10, des corrections de valeur pour les risques de défaillance latents sont en outre constituées. Dans le système, un facteur de risque de défaillance statistique est attribué à chaque catégorie de notation qui permet de calculer une correction de valeur par crédit et couverture pondérée.

Les créances compromises, c'est-à-dire les créances pour lesquelles il est peu vraisemblable que la débitrice ou le débiteur soit en mesure de faire face à ses engagements futurs, sont évaluées individuellement et la dépréciation de valeur est couverte par des corrections de valeur individuelles.

Les prêts sont considérés comme compromis au plus tard lorsque les paiements convenus contractuellement (capital et/ou intérêt) sont en souffrance depuis plus de 90 jours.

Les créances compromises sont évaluées à la valeur de liquidation, tout comme d'ailleurs les éventuelles sûretés obtenues, et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur. La valeur de liquidation désigne une estimation de la valeur d'aliénation réalisable, dont sont retranchés les coûts de détention ainsi que les charges de liquidation. Une créance n'est plus considérée comme compromise si elle ne doit plus être évaluée à la valeur de liquidation, c'est-à-dire quand le service d'intérêt et d'amortissement est de nouveau assuré normalement et qu'un éventuel dépassement du taux d'avance est écarté.

La dépréciation de valeur se mesure d'après la différence entre la valeur comptable de la créance et le montant dont on peut escompter la récupération compte tenu du risque de la contrepartie et du produit net de la réalisation des éventuelles sûretés.

La valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

#### 5.4 Commentaires sur l'évaluation des garanties, notamment sur des critères importants appliqués à la détermination des valeurs vénales et des valeurs de nantissement

Les garanties sont systématiquement évaluées selon des principes uniformes. L'évaluation des gages immobiliers tient compte du caractère de l'immeuble. Le taux d'avance maximal d'un prêt diffère selon l'objet et n'est accordé que si la preneuse ou le preneur de crédit est en mesure de l'assumer.

##### *Maisons individuelles et appartements en propriété*

La méthode hédoniste, une méthode scientifique reposant sur le principe suivant est appliquée : la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer une certaine somme pour chaque caractéristique d'un objet donné. Elle ou il paie tant de francs pour une situation attrayante, tant de francs pour un aménagement de qualité supérieure, etc. La valeur vénale évaluée est égale à la somme des montants que la demandeuse ou le demandeur est prêt-e à payer pour toutes les caractéristiques retenues.

##### *Habitations collectives et immeubles commerciaux*

De manière générale, l'évaluation repose sur la méthode de la valeur de rendement ou sur celle du « discounted cash flow ».

##### *Installations fixes*

Les installations de production d'énergie, p. ex., ainsi que les installations d'immeubles industriels et commerciaux sont évaluées selon la méthode du « discounted cash flow » et celle de la valeur réelle.

## COMPTES ANNUELS

### V EXPLICATIONS CONCERNANT LES ACTIVITÉS DE LA BANQUE ALTERNATIVE SUISSE SA

#### *Cas particuliers*

Nous appliquons aux objets spéciaux, terrains à bâtir, projets de lotissement et terrains agricoles des valeurs auxiliaires calculées selon la méthode de la valeur réelle, la méthode de la valeur comparative, le modèle de l'option réelle ou des valeurs officielles.

#### **5.5 Commentaires sur la politique d'affaires lors de la mise en œuvre d'instruments financiers dérivés y compris les commentaires en lien avec l'utilisation de la comptabilité de couverture (Hedge accounting)**

Des transactions sur des instruments financiers dérivés pour le compte de la banque ne sont en principe pas prévues, à l'exception des opérations à terme sur devises.

La banque peut utiliser des instruments financiers dérivés dans le cadre de la gestion des actifs et des passifs (ALM) afin de gérer le bilan et couvrir les risques de variation des taux (opérations de couverture). Il peut s'avérer nécessaire de prendre des mesures, notamment lorsque les tolérances aux risques définies par la banque pour la gestion des risques de taux ne seraient pas respectées. L'utilisation d'instruments financiers dérivés afin de se prémunir contre les risques de taux est décidée aussi bien sur la base de transactions individuelles que sur la base des évaluations ALM trimestrielles. Les relations de couverture ainsi que les objectifs et stratégies de gestion des risques sont documentés lors de la conclusion des opérations de couverture sur dérivés. Nous vérifions l'efficacité de la relation de couverture au moins à chaque date de clôture du bilan. Ce faisant, nous évaluons comment la situation actuelle en matière de risque de taux se présente sur le plan calculatoire sans et avec des instruments de couverture, et nous procédons à des ajustements en conséquence. On peut partir du principe que la relation de couverture est efficace lorsque les instruments de couverture utilisés permettent de réduire le risque de taux auquel s'ex-

pose la banque, selon le but poursuivi lors de la conclusion de la relation de couverture.

#### **5.6 Commentaire des événements significatifs survenus après la date du bilan**

Aucun événement avec un effet significatif sur la situation de la banque en matière de patrimoine, de finances et de résultats n'est survenu après la date du bilan.

#### **5.7 Motifs qui ont conduit à une démission de l'organe de révision avant le terme de son mandat**

L'organe de révision n'a pas démissionné avant le terme de son mandat.

## COMPTES ANNUELS

### VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

#### 6.1 Indication du type de comptes et, éventuellement, du type de standard comptable international reconnu par la FINMA, ainsi que des principes de comptabilisation et d'évaluation des différents postes du bilan et des opérations hors bilan

##### Bases

Les principes de comptabilité, de comptabilisation et d'évaluation respectent le Code des obligations, les directives suisses de présentation des comptes pour les banques telles qu'elles sont stipulées dans la loi sur les banques, son ordonnance et les dispositions d'exécution de la FINMA, ainsi que les dispositions statutaires.

##### Principes généraux

La Banque Alternative Suisse établit un bouclage individuel statutaire avec une présentation fiable. La situation économique de l'entreprise y est présentée de façon qu'un tiers puisse s'en faire une opinion fondée.

Les comptes sont établis selon l'hypothèse que l'entreprise poursuivra ses activités. La comptabilisation se fait aux valeurs de continuité.

Les actifs, engagements et opérations hors bilan sont évalués individuellement.

La comptabilité et l'établissement des comptes se font dans la monnaie nationale (franc suisse).

Lorsque, au cours de la période de référence, des erreurs survenues durant les périodes précédentes sont mises à jour, elles sont corrigées par des écritures affectant le compte de résultat du bouclage de la période de référence. La correction peut être saisie dans les rubriques « charges extraordinaires » ou « produits extraordinaires » lorsqu'il s'agit d'opérations étrangères à l'exploitation.

##### Saisie et comptabilisation

Toutes les opérations sont comptabilisées dans les livres de la banque au moment de leur conclusion et évaluées à partir de ce moment conformément aux principes suivants. Les opérations sur titres ainsi que le trafic des paiements pour les clientes et les clients sont portés au bilan à partir de la date de règlement.

#### 6.2 Indications relatives au traitement des différences de conversion des monnaies étrangères, à la méthode de conversion utilisée et aux principaux cours de conversion

##### Conversion des monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont comptabilisées au cours du jour en vigueur. Les actifs monétaires sont convertis le jour du bilan au taux de change moyen en vigueur et portés au compte de résultat. Les différences de change entre le moment de la conclusion de la transaction et son exécution sont comptabilisées dans le compte de résultat. Les cours suivants ont été appliqués pour les conversions de monnaie :

##### Cours à la date du bilan 2018 :

- EUR 1,128
- USD 0,9846

#### 6.3 Indications relatives à la saisie des opérations

##### *Liquidités, créances et engagements envers les banques*

Ces positions sont évaluées à la valeur nominale. Pour les risques identifiables, des corrections de valeur/des provisions doivent être constituées au cas par cas.

##### *Créances sur la clientèle et créances hypothécaires, engagements envers des clientes et des clients*

Ces positions sont enregistrées à la valeur nominale diminuée des corrections de valeur nécessaires pour les risques de défaillance.

##### *Portefeuilles de négoce en titre et métaux précieux*

Les portefeuilles de négoce sont évalués à la valeur du cours à la date du bilan. Les positions qui ne sont pas négociées auprès d'une Bourse agréée ou pour lesquelles il n'existe pas de valeur vénale représentative sont évaluées selon le principe de la valeur la plus basse.

##### *Valeurs de remplacement négatives et positives des instruments financiers dérivés*

Les opérations à terme sont évaluées au cours du contrat. Les risques identifiables doivent faire l'objet de corrections de valeur individuelles.

Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous la même position de résultat que celle des résultats de l'opération couverte.

## COMPTES ANNUELS

### VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

#### *Immobilisations financières*

Les titres de créance à taux fixe ainsi que les emprunts convertibles et à option ne faisant pas partie des positions de négoce sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse, si la banque n'a pas l'intention de les conserver jusqu'à leur échéance.

Les titres de créance destinés à être conservés jusqu'à leur échéance sont évalués selon la « accrual method ». L'agio ou le disagio est régularisé dans la position de bilan pendant toute la durée jusqu'à l'échéance. Des gains ou pertes d'intérêts résultant d'aliénation ou de remboursement anticipé sont délimités sur la durée résiduelle de l'opération, c'est-à-dire jusqu'à l'échéance initialement prévue.

Les titres de participation, parts de placements collectifs de capitaux et les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente sont évalués selon le principe de la valeur la plus basse. Pour les immeubles repris dans le cadre d'opérations de crédits et destinés à la revente, la valeur la plus basse correspond au montant le moins élevé résultant de la comparaison de la valeur d'acquisition et de la valeur de liquidation.

#### *Participations*

Les actions et autres titres de participation doivent être attribués à la position « Participations » quelle que soit la part donnant droit au vote, s'ils ont été acquis dans l'intention d'effectuer un placement de longue durée. L'évaluation se fait au prix de revient, déduction faite des corrections de valeur nécessaires à l'exploitation.

#### *Immobilisations corporelles*

L'évaluation se fait au prix de revient, déduction faite des corrections de valeur qui se révèlent nécessaires.

Les immobilisations corporelles (informatique\*, mobilier, machines de bureau et systèmes de sécurité) sont amorties au taux de 50 pour cent.

Ce taux est calculé sur la valeur résiduelle.

Les immeubles figurent au bilan à la valeur d'achat, qui inclut les investissements déjà effectués sous déduction des amortissements nécessaires. Les bâtiments sont amortis sur une durée d'utilisation estimée à 50 ans.

Les immobilisations corporelles qui sont détenues à des fins de rendement (p. ex. immeubles loués) doivent être portées au bilan à leur valeur d'acquisition, respectivement à leur valeur de rendement si celle-ci est plus basse. L'évaluation annuelle de la valeur de rendement repose sur une comparaison avec des objets similaires ou sur le rendement (flux monétaire) escompté compte tenu d'un taux d'actualisation correspondant au risque.

Les investissements à des fins de plus-values dans des immobilisations corporelles de rendement doivent être activés.

#### *Obligations de caisse*

Les obligations de caisse sont portées au bilan à leur valeur nominale.

#### *Emprunts*

Les emprunts sont portés au bilan à leur valeur nominale.

#### *Provisions*

Une provision est un engagement probable, fondé sur un événement passé, dont le montant et/ou l'échéance sont incertains, mais estimables de manière fiable.

Le montant de la provision est déterminé par une analyse de l'événement du passé ainsi que sur la base d'événements survenus postérieurement à la date de clôture du bilan, si ceux-ci contribuent à éclaircir la situation. Le montant doit être estimé en fonction du risque économique calculé de manière aussi objective que possible. Lorsque le facteur temps joue un rôle significatif, le montant de la provision doit être la valeur escomptée. Le montant des provisions doit correspondre à l'espérance effective des sorties futures de fonds. Il doit prendre en compte la probabilité et la fiabilité liées à ces sorties.

La sous-position « Autres provisions » peut contenir des réserves latentes.

#### *Réserves pour risques bancaires généraux*

Ces réserves sont inscrites au bilan à leur valeur nominale. Les réserves pour risques bancaires généraux sont soumises à l'impôt et font partie des capitaux propres.

#### *Propres titres de créances et de participation*

Les propres titres de participation acquis sont saisis au moment de l'acquisition au coût de revient et déduits des fonds propres sous la position « propres parts au capital ». Il n'est procédé à aucune évaluation ultérieure.

Le produit de la revente provenant des propres titres de participation est comptabilisé sous la position « réserve

\* A partir de la date du fonctionnement opérationnel



## COMPTES ANNUELS

### VI PRINCIPES DE COMPTABILISATION AU BILAN ET D'ÉVALUATION

légale issue du bénéfice ». La position « propres parts au capital » est réduite du montant du coût de revient correspondant à la revente.

#### *Engagements de prévoyance*

La détermination des répercussions économiques effectives des engagements de prévoyance repose sur les comptes annuels des institutions de prévoyance établis conformément à la norme SWISS GAAP RPC 26. On examine s'il existe pour la banque un avantage économique ou un engagement économique découlant d'excédents de couverture ou de découverts dans l'institution de prévoyance. Les avantages économiques ne sont pas activés. En revanche, les risques sont provisionnés dans le bilan.

Les cotisations des employeurs dues aux institutions de prévoyance affiliées sont comptabilisées au fur et à mesure dans le compte de résultat (position « charges de personnel »).

#### *Impôts*

Sont considérés comme charges fiscales l'impôt sur le capital de l'année en cours et les impôts sur le revenu effectivement payés et dus.

#### *Opérations hors bilan*

Les opérations hors bilan sont comptabilisées à leur valeur nominale. Pour les risques de perte identifiables, des provisions sont constituées dans le passif du bilan.

#### **6.4 Motivation des modifications des principes de comptabilisation et d'évaluation affectant l'année de référence, avec indication et commentaire de leurs influences, notamment sur les réserves latentes**

Aucune modification

## COMPTES ANNUELS

### VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 7.1 Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan ainsi que des créances compromises

Présentation des couvertures des créances et des opérations hors bilan	Nature des couvertures				
	Couvertures hypothécaires	Autres couvertures	Sans couverture	Total	
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	
<b>Créances (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>					
Créances sur la clientèle	18'657'709	21'607'433	64'493'665	104'758'807	
Créances hypothécaires					
Immeubles d'habitation	980'181'335	0	378'958	980'560'293	
Immeubles commerciaux	30'052'325	0	0	30'052'325	
Artisanat et industrie	211'056'300	0	0	211'056'300	
Autres	52'858'427	0	0	52'858'427	
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur)</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>1'292'806'096</b>	<b>21'607'433</b>	<b>64'872'623</b>	<b>1'379'286'152</b>
	31.12.2017	1'256'122'160	16'999'299	70'386'426	1'343'507'885
<b>Total des corrections de valeur compensées avec les prêts</b>		-3'934'300	-89'003	-1'990'736	<b>-6'014'039</b>
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur)</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>1'288'871'796</b>	<b>21'518'430</b>	<b>62'881'887</b>	<b>1'373'272'113</b>
	31.12.2017	1'248'389'120	16'907'734	68'148'963	1'333'445'817
<b>Opérations hors bilan</b>					
Engagements conditionnels		80'000	188'040	436'424	704'464
Engagements irrévocables		31'519'452	526'803	20'648'637	52'694'892
<b>Total hors bilan</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>31'599'452</b>	<b>714'843</b>	<b>21'085'061</b>	<b>53'399'356</b>
	31.12.2017	2'527'793	0	55'097'020	57'624'812
<b>Présentation des créances compromises</b>					
		<b>Montant brut</b>	<b>Valeur estimée de réalisation des sûretés</b>	<b>Monant net</b>	<b>Corrections de valeur individuelles</b>
		en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
<b>Créances compromises</b>	<b>31.12.2018</b>	<b>12'043'849</b>	<b>8'355'905</b>	<b>3'687'943</b>	<b>3'687'943</b>
	31.12.2017	13'772'382	6'075'015	7'697'368	7'697'368

#### Commentaire concernant des changements significatifs dans les créances compromises :

Au 31.12.2018, le montant net des créances compromises et les corrections de valeur individuelles sont en recul de CHF 4'009'424. Cette amélioration est due à l'épuration d'une position. Nos évaluations des risques se fondent systématiquement sur le principe de précaution.

**COMPTES ANNUELS**

## VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

## 7.2 Présentation des instruments financiers dérivés (actifs et passifs)

	<b>Instruments de couverture*</b>		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volume des contrats
	en CHF	en CHF	en CHF
<b>Instruments de taux</b>	<b>336'176</b>	<b>3'755'058</b>	<b>48'250'000</b>
Swaps	336'176	3'755'058	48'250'000
<b>Devises</b>	<b>142'664</b>	<b>78'926</b>	<b>8'758'135</b>
Contrats à terme	142'664	78'926	8'758'135

**Total avant prises en compte des contrats de netting**

<b>31.12.2018</b>	<b>478'840</b>	<b>3'833'984</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	478'840	3'833'984
<b>31.12.2017</b>	<b>401'367</b>	<b>4'432'960</b>
dont établis au moyen d'un modèle d'évaluation	401'367	4'432'960

<b>Total après prises en compte des contrats de netting</b>	<b>Valeurs de remplacement positives (cumulées)</b>	<b>Valeurs de remplacement négatives (cumulées)</b>
	en CHF	en CHF
<b>31.12.2018</b>	<b>478'840</b>	<b>3'833'984</b>
<b>31.12.2017</b>	<b>401'367</b>	<b>4'432'960</b>

<b>Répartition selon les contreparties</b>	<b>Instances centrales de clearing</b>	<b>Banques et négociants en valeurs mobilières</b>	<b>Autres clients</b>
	Valeurs de remplacement positives (après prises en comptes des contrats de netting)		
<b>31.12.2018</b>	<b>0</b>	<b>478'840</b>	<b>0</b>
<b>31.12.2017</b>	<b>0</b>	<b>401'367</b>	<b>0</b>

\* Instruments de couverture selon cm 431 ss.

**COMPTES ANNUELS**

## VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

## 7.3 Répartition des immobilisations financières

	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
<b>Titres de créances</b>	<b>183'199'598</b>	<b>203'691'111</b>	<b>188'669'710</b>	<b>210'982'328</b>
dont destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	183'199'598	203'691'111	188'669'710	210'982'328
<b>Titres de participation</b>	<b>948'695</b>	<b>641'305</b>	<b>1'103'062</b>	<b>794'055</b>
dont participations qualifiées*	0	0	0	0
<b>Immeubles</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Total</b>	<b>184'148'293</b>	<b>204'332'416</b>	<b>189'772'772</b>	<b>211'776'382</b>
dont titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	124'038'597	141'446'790	127'998'660	146'718'328

**Répartition des contreparties selon la notation\*\***

	AAA à AA-	A+ à A-	BBB+ à BBB-	BB+ à B-	Inférieur à B-	Sans rating
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
<b>Titres de créances : valeurs comptables</b>						
31.12.2018	146'583'360	13'013'368	2'002'870	0	0	21'600'000
31.12.2017	168'073'185	14'017'927	0	0	0	21'600'000

\* au moins 10% du capital ou des voix

\*\* La banque se base sur les ratings établis par S&amp;P, Moody's et la Banque Cantonale de Zurich.

## COMPTES ANNUELS

## VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

## 7.3 Répartition des immobilisations financières (suite)

Titres de créances	31.12.2018	31.12.2017
	en CHF	en CHF
<b>Confédération</b>	36'939'126	41'539'151
<b>Cantons</b>		
Bâle-Campagne	1'001'220	1'001'595
Bâle-Ville	9'097'954	9'246'255
Berne	8'233'608	8'387'875
Genève	9'055'384	9'114'326
Soleure	6'635'521	6'630'620
Tessin	4'008'406	2'002'410
Zurich	9'363'274	9'364'741
Banque Cantonale d'Argovie	1'001'737	0
Baloise Holding	1'999'753	1'999'614
Bank Gantrisch	3'000'000	3'000'000
Bank Nederlandse Gemeenten (BNG)	1'995'127	4'505'585
Bank Thalwil	3'000'000	3'000'000
Banque Cantonale Vaudoise	2'994'775	2'994'115
Banque Cantonale de Bâle-Campagne	4'021'905	4'051'263
Banque Cantonale de Bâle	0	3'999'992
BLS SA	1'000'969	0
Central America Bank CABEI	500'155	1'992'133
CAF Development Bank of Latin America	3'500'917	500'297
Coop société coopérative	2'002'870	3'500'699
Deutsche Bahn	5'034'226	5'066'454
Centrale d'émission pour la construction de logement (ccl)	2'483'184	2'487'360
Entwicklungsbank des Europarates CEB	1'993'651	0
Ersparniskasse Rüeggisberg Genossenschaft	2'600'000	2'600'000
Eurofima	1'045'736	4'398'608
Banque Cantonale de Fribourg	3'997'913	3'997'237
Banque Cantonale de Glaris	1'499'066	1'497'839
Hilti SA	0	1'000'723
Nederlandsche Waterschapsbank	0	3'999'940
Banque Cantonale Neuchâteloise	4'007'475	4'010'693

	31.12.2018	31.12.2017
	en CHF	en CHF
Oesterreichische Kontrollbank	2'997'027	2'995'944
Banque des Lettres de Gage d'Etablissements suisses de Crédit hypothécaire SA	5'023'634	5'032'071
Centrale de lettres de gage des banques cantonales suisses SA	13'641'955	18'189'901
Banque Raiffeisen de Olten	5'000'000	5'000'000
Regiobank Solothurn	5'000'000	5'000'000
Banque Cantonale de Schaffhouse	1'000'687	0
Banque Cantonale de Schwyz	2'001'094	2'001'714
Spar- und Leihkasse Bucheggberg	3'000'000	3'000'000
Banque Cantonale de St-Gall	0	1'006'967
Ville de Berne	1'999'550	1'999'473
Ville de Bienne	3'014'949	3'067'710
Ville de Lugano	1'996'078	1'994'058
Swisscom	4'509'908	4'512'542
Banque Cantonale de Zoug	2'000'765	2'001'183
Banque Cantonale de Zurich	0	2'000'022
<b>Total</b>	<b>183'199'598</b>	<b>203'691'111</b>
<b>Titres de participation</b>	948'695	641'305
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>184'148'293</b>	<b>204'332'416</b>

## COMPTES ANNUELS

### VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 7.4 Présentation des immobilisations corporelles

	Valeur d'acquisition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable 31.12.2017	Change- ments d'affectation	Investisse- ments	Désinvestis- sements	Amortisse- ments	Reprises	Valeur comptable 31.12.2018
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
<b>Immeubles à l'usage de la banque</b>	<b>13'916'199</b>	<b>-4'804'049</b>	<b>9'112'150</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-211'910</b>	<b>0</b>	<b>8'900'240</b>
<b>Autres immeubles</b>	<b>13'923'578</b>	<b>-4'615'155</b>	<b>9'308'422</b>	<b>0</b>	<b>11'815</b>	<b>-970'204</b>	<b>-220'083</b>	<b>0</b>	<b>8'129'951</b>
<b>Logiciels acquis ou propres développements</b>	<b>7'631'057</b>	<b>-7'018'600</b>	<b>612'457</b>	<b>0</b>	<b>379'144</b>	<b>0</b>	<b>-495'800</b>	<b>0</b>	<b>495'800</b>
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>16'400'530</b>	<b>-15'443'772</b>	<b>956'758</b>	<b>0</b>	<b>654'745</b>	<b>0</b>	<b>-784'291</b>	<b>0</b>	<b>827'212</b>
<b>Total des immobilisations corporelles</b>	<b>51'871'364</b>	<b>-31'881'577</b>	<b>19'989'787</b>	<b>0</b>	<b>1'045'704</b>	<b>-970'204</b>	<b>-1'712'084</b>	<b>0</b>	<b>18'353'203</b>

#### 7.5 Répartition des autres actifs et autres passifs

	Autres actifs		Autres passifs	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Compte de compensation	3'247'210	3'922'519	0	0
Comptes de passage	410'584	258'532	855'048	208'395
Administration fédérale des contributions, impôts indirects	2'263'125	1'219'358	141'600	188'742
Coupons non encaissés, obligations de caisse dividendes courus	0	0	5'046	34'860
Autres actifs et passifs	0	39'791	65'598	104'480
<b>Total</b>	<b>5'920'920</b>	<b>5'440'200</b>	<b>1'067'292</b>	<b>536'478</b>

#### 7.6 Indication des actifs mis en gage ou cédés en garantie de propres engagements ainsi que des actifs qui font l'objet d'une réserve de propriété

Actifs nantis/cédés	Valeurs comptables	Engagements effectifs
	en CHF	en CHF
Immobilisations financières	16'404'537	3'294'061

## COMPTES ANNUELS

### VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

7.7 Indication des engagements envers les propres institutions de prévoyance professionnelle ainsi que du nombre et du type des instruments de capitaux propres de la banque détenus par ces institutions

	31.12.2018	31.12.2017
	en CHF	en CHF
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1'913'184	1'601'225
<b>Total</b>	<b>1'913'184</b>	<b>1'601'225</b>

7.8 Indications relatives à la situation économique des propres institutions de prévoyance

**a) Réserve de contribution de l'employeur (RCE)**

Il n'existe pas de réserve de contribution de l'employeur.

**b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance**

Excédent/ insuffisance de couverture	Part économique de la banque/ du groupe financier		Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/engage- ment économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel	
	31.12.2018	31.12.2017			31.12.2018	31.12.2017
en %	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
113,60	0	0	0	950'199	950'199	623'164

Le degré de couverture provisoire de l'institution de prévoyance s'établit à 112,1% au 30.09.18 (source : www.nest-info.ch, consulté le 21 février 2019).

## COMPTES ANNUELS

### VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 7.9 Présentation des corrections de valeur, des provisions et des réserves pour risques bancaires généraux ainsi que de leurs variations durant l'exercice de référence

	<b>31.12.2017</b>	<b>Utilisations conformes au but</b>	<b>Reclassifications</b>	<b>Différences de change</b>
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Provisions pour risques de défaillance	219'402	0	0	0
Autres provisions	28'148'212	-114'000	0	0
<b>Total des provisions</b>	<b>28'367'614</b>	<b>-114'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux (imposées)</b>	<b>11'050'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques pays</b>	<b>10'062'067</b>	<b>-4'104'209</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
dont corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	7'697'090	-4'104'209	0	0
dont corrections de valeur pour les risques latents	2'364'977	0	0	0

La hausse des autres provisions est due à la constitution de réserves latentes.

#### 7.10 Présentation du capital social

	<b>31.12.2018</b>				
<b>Capital social</b>	actions A nom. CHF 100	actions B nom. CHF 1'000	Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende	
	Nombre de titres	Nombre de titres	en CHF	Nombre de titres	en CHF
Capital-actions (entièrement libéré)	10'647	108'070	109'134'700	118'717	109'134'700
<b>Total capital social</b>	<b>10'647</b>	<b>108'070</b>	<b>109'134'700</b>	<b>118'717</b>	<b>109'134'700</b>
Capital autorisé	5'323	54'035	54'567'300	59'358	54'567'300
augmentation de capital effectuée en janvier 2017					
augmentation de capital effectuée en juillet 2017					
augmentation de capital effectuée en janvier 2018	0	7'206	7'206'000	7'206	7'206'000
augmentation de capital en attente	0	17'577	17'577'000*	17'577	17'577'000

\* effectuée en janvier 2019

\*\* effectuée en janvier 2018



Intérêts en souffrance, recouvrements	Nouvelles constitutions à la charge du compte de résultat	Dissolutions par le compte de résultat	31.12.2018
en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
0	0	-26'438	192'964
0	5'245'400	0	33'279'612
<b>0</b>	<b>5'245'400</b>	<b>-26'438</b>	<b>33'472'576</b>
<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>11'050'000</b>
<b>33'346</b>	<b>1'286'715</b>	<b>-1'263'881</b>	<b>6'014'038</b>
33'346	416'891	-339'117	3'704'001
0	869'824	-924'764	2'310'037

**31.12.2017**

actions A nom. CHF 100	actions B nom. CHF 1'000	Valeur nominale totale	Capital donnant droit au dividende	
Nombre de titres	Nombre de titres	en CHF	Nombre de titres	en CHF
10'647	100'864	101'928'700	111'511	101'928'700
<b>10'647</b>	<b>100'864</b>	<b>101'928'700</b>	<b>111'511</b>	<b>101'928'700</b>
1'716	20'083	20'254'600	21'799	20'254'600
50	10'091	10'096'000	10'141	10'096'000
0	3'806	3'806'000	3'806	3'806'000
0	7'206	7'206'000**	7'206	7'206'000

## COMPTES ANNUELS

### VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 7.10 Présentation du capital social (suite)

##### Présentation de la structure de l'actionariat

La BAS s'appuie sur une pluralité d'organismes et exclut les rapports de force. Les actions à droit de vote ayant pour but de renforcer les pouvoirs de décisions ne sont proposées qu'à des organisations engagées dans les mêmes buts. Pour une question de transparence, la BAS publie les noms, le nombre d'actions et la part des droits de vote de toutes et tous les actionnaires possédant 3 % ou plus de droits de vote. En plus, elle montre sous forme agrégée la répartition des actions.

Actionnaires avec plus de 3 % de parts de droits de vote : NEST Fondation collective avec 4,11 %

Nombre d'actions	Nombre d'actionnaires
1	995
2 à 5	1554
6 à 10	2034
11 à 20	1078
21 à 50	776
51 à 100	224
101 à 999	98
Plus de 1'000	5
<b>Total</b>	<b>6764</b>

#### 7.11 Indication des créances et engagements envers les parties liées

	Créances		Engagements	
	31.12.2018	31.12.2017	31.12.2018	31.12.2017
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
Affaires d'organes	10'503'500	5'503'950	697'683	859'330

Les affaires d'organes englobent, d'une part, les crédits et, d'autre part, les avoirs déposés par des organisations et des entreprises dans lesquelles des membres des organes de la BAS siègent à la direction ou détiennent des participations financières significatives.

**COMPTES ANNUELS**

## VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

## 7.11 Indication des créances et engagements envers les parties liées (suite)

**Crédits aux organes**

Preneuse/Preneur de crédit	But du crédit	Créances	Nom, organe
		en CHF	
Bardet Nicole et Luc	Financement d'habitat privé pour le personnel	541'050	Nicole Bardet, conseil d'administration BAS
Bonvin Etienne	Financement d'habitat privé pour le personnel	540'000	Bonvin Etienne, direction générale BAS
Rohner Martin	Financement d'habitat privé pour le personnel	911'900	Rohner Martin, direction générale BAS
Schützen Rheinfelden Immobilien AG	Clinique pour affections psychosomatiques, hôtel/restaurant	3'500'000	Wuhrmann Albert, conseil d'administration BAS
Gesewo, Genossenschaft für selbst-verwaltetes Wohnen	Immeuble d'habitation autogéré	5'010'550	Zemann Benjamin, conseil d'administration BAS
<b>Total</b>		<b>10'503'500</b>	

**Commentaires relatifs aux conditions :**

Le personnel de la Banque Alternative Suisse SA est au bénéfice de conditions préférentielles usuelles sur le marché en ce qui concerne les affaires actives et passives ainsi que pour les prestations de services.

## 7.12 Indications relatives aux propres parts du capital et à la composition du capital propre

**Indications relatives aux propres parts du capital**

Valeur	Description	<b>Prix moyen de la transaction</b>	
		Nombre	en CHF
141724	Action nominative de la Banque Alternative Suisse SA, catégorie B, valeur nominale CHF 1'000		
141725	Action nominative de la Banque Alternative Suisse SA, catégorie A, valeur nominale CHF 100		
Inventaire en début de période		0	0
Achats		0	0
Ventes		0	0
Inventaire en fin de période		0	0

**COMPTES ANNUELS**

## VII INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

## 7.13 Présentation de la structure des échéances des instruments financiers

	<b>À vue</b>	<b>Dénonçable</b>	<b>Échéance résiduelle jusqu'à 3 mois</b>	<b>Échéance résiduelle de 3 à 12 mois</b>
	en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
<b>Actifs/Instruments financiers</b>				
Liquidités	192'237'996	0	0	0
Créances sur les banques	24'217'491	0	0	0
Créances sur la clientèle	1'476'797	77'255'709	1'678'443	2'461'686
Créances hypothécaires	280'074	88'750'379	62'742'075	111'980'341
Opérations de négoce	0	0	0	0
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	478'840	0	0	0
Immobilisations financières	868'434	0	2'000'207	32'771'898
<b>Total 31.12.2018</b>	<b>219'559'632</b>	<b>166'006'088</b>	<b>66'420'725</b>	<b>147'213'925</b>
Total 31.12.2017	181'985'649	216'371'013	95'103'081	130'284'873
<b>Fonds étrangers/Instruments financiers</b>				
Engagements envers les banques	0	0	0	0
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	28'633'985	1'318'739'973	0	0
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	3'833'984	0	0	0
Obligations de caisse	0	0	14'873'000	46'460'000
<b>Total 31.12.2018</b>	<b>32'467'969</b>	<b>1'318'739'973</b>	<b>14'873'000</b>	<b>46'460'000</b>
Total 31.12.2017	15'818'246	1'308'333'243	11'733'000	20'301'000

<b>Échéance résiduelle de 12 mois à 5 ans</b>	<b>Échéance résiduelle de plus de 5 ans</b>	<b>Immobilisé</b>	<b>Total</b>
en CHF	en CHF	en CHF	en CHF
0	0	0	192'237'996
0	0	0	24'217'491
16'290'662	3'306'519	0	102'469'816
643'227'843	363'821'585	0	1'270'802'297
0	0	0	0
0	0	0	478'840
125'425'165	23'082'589	0	184'148'293
<b>784'943'670</b>	<b>390'210'693</b>	<b>0</b>	<b>1'774'354'733</b>
747'623'115	345'623'381	0	1'716'991'112
0	0	0	0
0	0	0	1'347'373'958
0	0	0	3'833'984
119'909'000	73'669'000	0	254'911'000
<b>119'909'000</b>	<b>73'669'000</b>	<b>0</b>	<b>1'606'118'942</b>
144'231'000	67'192'000	0	1'567'608'489

**COMPTES ANNUELS**

## VIII INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS HORS BILAN

## 8.1 Répartition des créances et engagements conditionnels

	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
	en CHF	en CHF
Autres engagements conditionnels	704'464	939'247
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>704'464</b>	<b>939'247</b>

## 8.2 Répartition des opérations fiduciaires

Monnaies converties en CHF	<b>CHF</b>	<b>EUR</b>	<b>DIV</b>	<b>Total en CHF</b>
<b>Crédits fiduciaires</b>				
31.12.2018	6'899'000	0	295'380	7'194'380
31.12.2017	9'399'000	0	294'270	9'693'270

## COMPTES ANNUELS

### IX INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

#### 9.1 Indication d'un produit de refinancement significatif dans la rubrique produits des intérêts et des escomptes ainsi que des intérêts négatifs significatifs

Depuis le 15.1.2015, les avoirs déposés auprès de la BNS sont soumis à un taux d'intérêt négatif. En outre, nos avoirs à vue déposés auprès d'autres banques sont également soumis à un taux d'intérêt négatif.

Depuis le 1.1.2016, la BAS prélève sur le compte pour le trafic des paiements des personnes privées un intérêt de -0,125%. Le taux négatif de la BNS de -0,75% est répercuté sur les comptes d'épargne et de placement à partir d'une franchise de CHF 100'000. Pour le compte courant la franchise est de CHF 1 mio. Elle est de CHF 0,5 mio. pour le compte de dépôt pour associations et organisations à but non lucratif. Au 1<sup>er</sup> juin 2018, les franchises ont été réduites de CHF 100'000 à CHF 50'000 sur les comptes pour le trafic des paiements et de CHF 100'000 à CHF 75'000 sur les comptes de placement et d'épargne.

L'intérêt négatif sur les comptes réduit la charge d'intérêt de CHF 489'000.

#### 9.2 Répartition des charges de personnel

	31.12.2018	31.12.2017
	en CHF	en CHF
Appointements (jetons de présence et indemnités fixes aux organes de la banque, appointements et les allocations supplémentaires)	8'855'857	8'626'058
dont conseil d'administration	227'073	215'154
dont direction générale	757'155	749'691
Cotisations aux institutions de prévoyance du personnel	950'199	623'164
Prestations sociales	1'164'874	964'785
Autres charges de personnel	1'056'055	836'274
<b>Total charges de personnel</b>	<b>12'026'985</b>	<b>11'050'281</b>

#### 9.3 Répartition des autres charges d'exploitation

	31.12.2018	31.12.2017
	en CHF	en CHF
Coûts des locaux	430'875	408'466
Charges de bureaux	508'672	541'117
Charges relatives à la technologie de l'information et de la communication	3'070'658	2'890'140
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations	62'892	119'000
Services divers	1'012'604	914'268
Charges de communication	956'064	1'055'918
Frais juridiques et de poursuites	343'149	205'220
Honoraires de/des société(s) d'audit (art. 961a ch. 2 CO)	215'702	226'638
dont pour prestations d'audit financier et prudentiel	215'702	226'638
dont pour d'autres prestations de service	0	0
Autres charges d'exploitation	216'873	224'227
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>6'817'489</b>	<b>6'584'993</b>

**COMPTES ANNUELS**

## IX INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

9.4 Commentaires des pertes significatives, des produits et charges extraordinaires ainsi que des dissolutions significatives de réserves latentes, de réserves pour risques bancaires généraux et de corrections de valeur et provisions

Durant l'exercice, l'immeuble « Möschberg » a été vendue. Le produit de la vente a généré un résultat extraordinaire de CHF 1'016'000.

## 9.5 Présentation des impôts courants et latents, avec indication du taux d'imposition

	<b>31.12.2018</b>	<b>31.12.2017</b>
	en CHF	en CHF
Charges relatives aux impôts courants	470'208	459'414
<b>Total impôts</b>	<b>470'208</b>	<b>459'414</b>
Taux d'imposition moyen sur la base du résultat opérationnel	40%	21%



**COMPTES ANNUELS**

## X CHIFFRES-CLÉS

## Statistique des secteurs d'encouragement

**Secteurs d'encouragement et leur utilisation au 31.12.2018**

<b>Secteur d'encouragement</b>	<b>Part</b>	<b>Obligations de caisse nominales</b>	<b>Taux d'intérêt moyen</b>	<b>Crédits utilisés</b>	<b>Part utilisée</b>
	en %	en CHF	en %	en CHF	en %
Agriculture durable	22,68	27'264'000	0,09	12'675'738	46,49
Coopération solidaire	1,03	1'244'000	0,00		
Énergies renouvelables	37,97	45'640'000	0,13	60'925'203	133,49
Formation et culture	8,93	10'736'000	0,09	4'203'190	39,15
Habitat ou espace de travail durable	4,06	4'886'000	0,10	613'475	12,56
Inclusion sociale	1,53	1'842'000	0,00		
Mobilité durable	3,76	4'523'000	0,08		
Modèles d'affaires durables	16,45	19'770'000	0,09	5'748'620	29,08
Santé et bien-être	3,58	4'309'000	0,09	3'158'500	73,30
<b>Total</b>	<b>100,00</b>	<b>120'214'000</b>	<b>0,10</b>	<b>87'324'726</b>	<b>72,64</b>
<b>Taux d'intérêt moyen des obligations de caisse d'encouragement</b>			<b>0,10</b>		
<b>Taux d'intérêt moyen des autres obligations de caisse</b>			<b>0,43</b>		

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION

## (TRADUCTION)

**Assemblée générale des actionnaires de la Banque Alternative Suisse SA, Olten**

### **Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels**

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de la Banque Alternative Suisse SA, comprenant le bilan, le compte de profits et pertes, l'état des capitaux propres et l'annexe (pages 12-38 des comptes annuels) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

### **Responsabilité du conseil d'administration**

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au conseil d'administration.

Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et à la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### **Responsabilité de l'organe de révision**

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques concernant les comptes annuels qui peuvent contenir des anomalies significatives, qui résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur son efficacité. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

### **Opinion d'audit**

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la Loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéficiaire au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Zurich, le 1<sup>er</sup> février 2019

Grant Thornton Bankrevision AG

#### **Marco Valenti**

Expert-réviser agréé  
(réviser responsable)

#### **Thomas Wirth**

Expert-réviser agréé

# RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE D'ÉTHIQUE

## Point fort de 2018 : l'engagement de la BAS en faveur du bien commun

Pour l'exercice 2018, l'organe de contrôle d'éthique s'est penché sur l'engagement de la Banque Alternative Suisse (BAS) à promouvoir le bien commun, ainsi qu'on le retrouve dans la première phrase de son énoncé de mission. Cela s'est passé en trois phases :

- Interrogation de différentes personnes sur le sens de l'expression « bien commun », afin de déterminer si les valeurs de la BAS étaient bien comprises.
- Analyse des principes philosophiques de la notion de bien commun, telle qu'utilisée par la BAS.
- Démonstration du rôle que la profession de foi en faveur du bien commun joue dans la pratique commerciale de la BAS.

### *Principes éthiques et compréhension du bien commun*

Politiquement et philosophiquement, l'idée que la BAS a d'elle-même, à l'échelle de l'entreprise, peut relever d'une notion républicaine du bien commun. En tant qu'entreprise citoyenne, la BAS considère son engagement envers les intérêts de la communauté comme un devoir civique. Le bien commun inclut les humains, les animaux et la nature, dans leur globalité. Les personnes interrogées partagent largement cette interprétation. Toutefois, comme elle n'est que partiellement intégrable au courant de pensée majoritaire, il est important que la BAS explique régulièrement ce que le bien commun signifie pour elle.

### *Le bien commun en tant que concept commercial*

La BAS utilise la « Sustainable Banking Value Scorecard » afin de

rendre compte de ses activités non financières, et par là indirectement aussi de son engagement en faveur du bien commun. Ce tableau de bord évalue, entre autres, la viabilité économique réelle et l'impact socio-écologique des activités de l'entreprise. Les pratiques commerciales de la BAS reposent donc sur une interprétation différente du bien commun que sur la perception qu'elle a d'elle-même en tant qu'organisation. La notion de bien commun définie par la BAS dans sa mission est fortement influencée par l'idée d'un engagement, important « par principe ». Toutefois, dans ses rapports basés sur la « Value Scorecard » ainsi que dans ses pratiques commerciales en matière d'investissement et de financement, la BAS ne se focalise pas de façon primaire et fondamentale sur la participation, mais plutôt sur l'impact véritable et mesurable de ses activités.

### *Activités de placement*

Cela signifie que pour les activités de placement, la BAS évalue de manière critique les actions et obligations cotées en bourse, les fonds de placement reposant sur des titres cotés en bourse ainsi que les fonds de placement de prévoyance, car l'argent n'a dans ces cas aucun impact immédiat sur l'économie réelle. Comme la BAS se concentre avant tout sur l'impact, les activités en matière de placement sont pour elle éthiquement secondaires par rapport à celles qui ont un impact direct (par ex. les obligations de caisse d'encouragement de la BAS ou les actions non cotées en bourse). Voilà qui peut surprendre, pour un domaine d'activité appelé à se développer. Si la BAS mettait l'accent sur la participation – c'est-à-dire l'idée qu'elle promeut dans sa mission – plutôt que sur l'impact de ses investissements, il pourrait en résulter une stratégie d'engagement

cohérente en tant qu'actionnaire active avec une « voix audible », plus ou moins indépendamment de l'impact véritable.

### *Financement*

En matière de financement aussi, la BAS se concentre de plus en plus sur l'impact de ses activités. L'évaluation fondée sur la triple performance (triple bottom line) soulève la question de savoir comment estimer précisément les avantages et les inconvénients sociaux et environnementaux d'une activité pour le bien commun. La réflexion coût-bénéfice dans un contexte non financier se place dans un certain rapport de tension, par rapport à la perception que la BAS a d'elle-même, plutôt orientée vers les principes.

### *Accession à la propriété et bien commun*

La compatibilité de la construction de coopératives d'habitation avec le bien commun est incontestable. Ce peut être différent lorsqu'il s'agit du logement pour le propre usage, notamment pour cause de surface généralement plus grande. En fin de compte, la compatibilité avec le bien commun ne dépend pas du rapport de propriété, mais de l'utilisation qui en est faite. Contrôler celle-ci de près équivaldrait à une mise sous tutelle, peu conciliable avec l'idéal de la BAS, qui compte sur la maturité de sa clientèle. Il serait néanmoins souhaitable que la banque se prononce non seulement sur la soutenabilité écologique, mais aussi sur la question fondamentale de l'éthique du logement utilisé à titre privé.

Olten, le 20 décembre 2018

**Dr Dorothea Baur**

# MEMBRES DES ORGANES

jusqu'au 31.12. 2018

## Membres du conseil d'administration

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus
<b>Gerhard Andrey</b> 1976 Granges-Paccot/CH 10 actions	29.4.2017	Membre du comité de contrôle dès le 5.10.2017 ; Membre de l'association Fonds d'innovation	Ingénieur du bois ETS, Informaticien EPG	Partenaire Liip AG	Vice-président des Verts suisses ; Membre du comité de CH Open ; Membre du comité consultatif de la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg ; Président de la Gustav Akademie ; Membre du conseil d'administration de LerNetz ; Membre du conseil d'administration de Liip AG ; Membre du conseil de fondation de Seed Capital Fribourg	CHF 15'312.00
<b>Christina Aus der Au</b> 1966 Frauenfeld/CH 10 actions	20.5.2005	Membre du comité des crédits ; Membre du comité de l'association Fonds d'innovation ; Membre de la commission d'édition moneta	Prof. Dr en théologie, Université de Bâle	Directrice théologique au Centre de développement ecclésial, Université de Zurich	Membre du comité consultatif d'éthique du Bulletin des médecins suisses ; Membre de la commission Thurgovie Santé ; Membre du conseil de fondation de Stiftung für psychosomatische ganzheitliche Medizin, Rheinfelden	CHF 21'875.00
<b>Nicole Bardet</b> 1980 Romont/CH 9 actions	24.5.2013	Déléguée de l'association du personnel BAS ; Membre de l'association Fonds d'innovation	BA of Science en Management HEC	Conseillère financement à la BAS ; Responsable représentation Lausanne	Conseillère générale Romont (Les Verts) ; Présidente de la FRC Fribourg ; Membre du comité directeur de la FRC ; Membre du Cercle Suisse des Administratrices ; Membre du conseil de fondation de Pain pour le prochain ; Caissière de la section des Verts Glâne-Vevyseye	–
<b>Braida Dür</b> 1982 Goldswil/CH 12 actions	29.4.2017	Membre du comité des crédits ; Membre de l'association Fonds d'innovation	CFC d'agricultrice ; Agronome HES ; Mastère en science Sustainable Agricultural and Forestry Production Systems	Collaboratrice scientifique HAFL, agricultrice	Membre de l'Association pour le développement de la culture fourragère (ADCF) ; Communauté d'intérêts Lait de pâturages (Weidemilch) ; Association d'économie alpestre de Berne	CHF 16'250.00
<b>André Günter</b> 1969 Zürich/CH 21 actions	24.5.2013	Membre du comité des crédits ; Membre du comité de l'association Fonds d'innovation	MBA pour cadres ; Dipl. fédéral d'expert économiste ; Dipl. fédéral de spécialiste en économie bancaire	Entrepreneur	Président du conseil de fondation de dropforlife, Zurich	CHF 21'250.00
<b>Sven Lidén</b> 1963 Einsiedeln/SWE 60 actions	24.5.2013	Président du comité des crédits ; Président de l'association Fonds d'innovation	Licences en sciences économiques (lic. oec., lic. rer. publ.) HSG	COO Montana Capital Partners	Membre du comité de my blue planet, Winterthour ; Membre du comité de direction de la fondation Rroma, Zurich	CHF 23'937.00

Selon la circulaire 2017/01 Gouvernance d'entreprise – banques de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), tous les membres du conseil d'administration remplissent les exigences en matière d'indépendance, à part Nicole Bardet, représentante du personnel.

## MEMBRES DES ORGANES

## Membres du conseil d'administration (suite)

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonctions au sein du conseil d'administration et de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Honoraires perçus
<b>Albi Wuhrmann</b> 1961 Rheinfelden/CH 50 actions	8. 5. 2010	Vice-président; Président du comité de contrôle; Membre de l'association Fonds d'innovation	Employé de commerce; MBA partiel IBS International Banking School, New York	Membre de la direction de Schützen Rheinfelden AG, Rheinfelden, clinique privée de psychosomatique	Président du CA Schützen Rheinfelden Holding AG; CA Schützen Rheinfelden AG; CA Schützen Rheinfelden Immobilien AG; CA Rhein-Parking AG, Rheinfelden; CA Wuhrmann Immobilien AG, Rheinfelden; Président de l'association Jakob Strasser, artiste peintre, Rheinfelden; Membre du conseil de fondation de Stiftung für psychosomatische ganzheitliche Medizin, Rheinfelden; Président de l'association Puck, Rheinfelden (association de sponsors pour le club de hockey sur glace Rheinfelden); CA b. t. boutique für bild & ton AG, Giebenach	CHF 31'737.00
<b>Anita Wymann</b> 1966 Zürich/CH 27 actions	7. 5. 2004	Présidente; Membre de l'association Fonds d'innovation	lic. iur.; CAS Gestion d'entreprise, Université de Zurich; Employée de banque diplômée	Associée et directrice de Wymann + Friedrich GmbH, Weiningen ZH	Membre du CA de Glattwerke Dübendorf; Professeure de droit ainsi que de banque et finance, e. a. à la haute école de Kalaidos (CYP) et à l'école de commerce KV Zurich; Révisseuse des comptes de Verein Wybernet	CHF 83'585.00
<b>Benjamin Zemann</b> 1964 Winterthur/CH 10 actions	28. 4. 2018	Membre de l'association Fonds d'innovation	MSc Urban Management; Ing. dipl. management des processus de construction; Dessinateur en bâtiments	Gérant CaDura Winterthur GmbH	Comité de la coopérative d'habitation Gesewo; Associé CaDura GmbH, Winterthur; Associé-partenaire cadura Knuchel Zemann, Zurich; Associé-partenaire build better buildings GmbH	CHF 10'625.00
<b>Dana Zumr</b> 1963 Zug/CH, CZE	16. 5. 2009 au 28. 4. 2018	Membre de l'association Fonds d'innovation	Dr oec. HSG; Formatrice brevetée; Conseillère en organisation	Directrice de la fondation Jesuiten Weltweit et de la fondation Franz Xaver, Zurich	Présidente de la coopérative de construction et d'habitation W'Alter, Zug; Présidente de l'association éditrice « Das alternative Bulletin »; Révisseuse des comptes de l'association « Alternative - Les Verts du canton de Zoug »; Révisseuse de l'Union syndicale du canton de Zug	CHF 2'500.00

## MEMBRES DES ORGANES

## Membres de la direction générale

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Domaines de responsabilité dans la direction	Formation et titre	Intérêts et engagement tiers	Temps de travail/rétributions brutes totales
<b>Ursula Baumgartner</b> 1972 Opfikon/CH 4 actions	1. 5. 2016	Secteur Financement	Economiste d'entreprise, spécialiste bancaire avec diplôme fédéral; Planificatrice financière diplômée; Executive MBA Financial Services & Insurance, HSG	–	90% CHF 160'039.00
<b>Etienne Bonvin</b> 1965 Ronco sopra Ascona/CH 20 actions	21. 8. 2001, à la BAS dès le 1. 10. 1997	Secteur Logistique et services; Organes de révision; Président du conseil des fondations BAS 2 et BAS 3; Gérant de l'association Fonds d'innovation	Agent fiduciaire avec brevet fédéral	Comité Spitex	100% CHF 194'533.00
<b>Michael Diaz</b> 1972 Zürich/CH 20 actions	1. 1. 2013	Secteur Placement; Membre du conseil de fondation des fondations BAS 2 et BAS 3	lic. oec. publ.; Master d'études avancées en éthique appliquée	Comité directeur CRIC - Association pour le soutien à l'éthique et la durabilité des placements	100% CHF 182'617.00
<b>Martin Rohner</b> 1966 Basel/CH 35 actions	1. 1. 2012	Président de la direction générale; Secteur Développement de l'entreprise	lic. sc. écon. HSG, Gestion d'entreprises; M. phil., Environnement et développement	Conseil de fondation SWISSAID; Conseil d'administration de Choba Choba AG	100% CHF 219'966.00

## Membre de l'organe de contrôle d'éthique

Nom/année de naissance/domicile/nationalité/Actions BAS détenues	En fonction dès le	Fonction au sein de la BAS	Formation et titre	Activité professionnelle principale	Liens d'intérêts	Rémunération
<b>Dorothea Baur</b> 1975 Zürich/CH –	29. 04. 2017	Organe de contrôle d'éthique	Lic. rer. publ. HSG, Dr. rer. publ. HSG	Propriétaire et directrice de Baur Consulting AG	Membre du conseil de fondation de la Büchi Foundation; Membre du comité de l'académie Ethos	CHF 25'000.00



Banque Alternative Suisse SA  
Rue du Port-Franc 11  
Case postale 161  
1001 Lausanne  
T 021 319 91 00  
contact@bas.ch

[www.bas.ch](http://www.bas.ch)

Bureau genevois d'information  
Rue de Berne 10  
1201 Genève  
T 022 800 17 15  
geneve@bas.ch

Alternative Bank Schweiz AG  
Amthausquai 21  
Postfach  
4601 Olten  
T 062 206 16 16  
contact@abs.ch

Beratungszentrum Zürich  
Kalkbreitestrasse 10  
Postfach  
8036 Zürich  
T 044 279 72 00  
zuerich@abs.ch

